

Septembre 1955  
MONTRÉAL

# Relations

*La conférence de Genève:  
succès ou échec?*

Henri SCHUBIGER

**L'avenir de l'enseignement au  
Canada anglais**

Sidney SMITH

**«Ventre affamé n'a point d'oreilles»**

Guy de MERLIS

**Les grandes lignes d'un conflit  
industriel**

Albert PLANTE

Québec: ses pêcheries, ses pêches...

Au service de la chanson française

Congrès d'histoire des religions

# S O M M A I R E

SEPTEMBRE 1955

Éditoriaux . . . . .	225	AU SERVICE DE LA CHANSON FRANÇAISE . . . . .	Jean-Paul GINGRAS 246
LE CINQUANTENAIRE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH. — APRÈS GENÈVE. — AU VIETNAM.		<b>Les livres</b> . . . . .	247
<b>Articles</b>		<i>L'Évangile de Jésus-Christ</i> } . . . . .	Julien HARVEY
LES GRANDES LIGNES D'UN CONFLIT INDUSTRIEL . . . . .	Albert PLANTE 227	<i>Épîtres de saint Jean</i> } . . . . .	Julien HARVEY
L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT AU CANADA ANGLAIS. . . . .	Sidney SMITH 230	<i>Préjugés des catholiques contre la lecture de la Bible</i> } . . . . .	Wilfrid GIROUARD
QUÉBEC : SES PÊCHERIES, SES PÊCHES. . . . .	Gérard BARBIN 233	<i>La Sainte Bible expliquée</i> } . . . . .	Wilfrid GIROUARD
« VENTRE AFFAMÉ N'A POINT D'OREILLES » . . . . .	Guy DE MERLIS 235	<i>Leçons sur la Bible</i> } . . . . .	Wilfrid GIROUARD
<b>Commentaires</b> . . . . .	238	<i>Petite Introduction à la lecture de la Bible</i> } . . . . .	Joseph-H. LEDIT
Moderne après quatre cents ans. — « Le XX <sup>e</sup> siècle appartient au Canada ». — Alcoolisme et névrose.		<i>San Pedro Claver, S. J.</i> . . . . .	Joseph-H. LEDIT
<b>Au fil du mois</b> . . . . .	240	<i>La Religion et la Formation de la civilisation occidentale</i> } . . . . .	M.-J. D'ANJOU
Acadie 1755-1955. — L'éducation nationale. — Triste ca- tholicisme. — La parole est au procureur général. — Qu'on dénonce les criminels !		<i>La Réponse des moines</i> } . . . . .	M.-J. D'ANJOU
<b>Articles</b>		<i>La Phénoménologie et la Foi</i> . . . . .	Jean RACETTE
LA CONFÉRENCE DE GENÈVE : SUCCÈS OU ÉCHEC? . . . . .	Henri SCHUBIGER 241	<i>La Troisième Révolution</i> . . . . .	Henri GRATTON
CONGRÈS D'HISTOIRE DES RELIGIONS. . . . .	Jean BOUCHARD 244	<i>Yoga</i> . . . . .	Julien HARVEY
		<i>Climat moral des professions judiciaires</i> } . . . . .	M.-J. D'ANJOU
		<i>Justice humaine, Justice divine</i> } . . . . .	M.-J. D'ANJOU
		<i>Le Règlement des conflits de droit en relations du travail</i> . . . . .	Albert PLANTE
		<i>Tableau des États-Unis.</i> . . . . .	M.-J. D'ANJOU

Fl. 1153

*Société  
Nouvelle  
de Publicité Inc.*

1610 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Éditeurs de : « VEDETTES » (Who's Who en français)  
« DISQUES DU FOYER CHRÉTIEN »  
Province de Québec « PARADIS DU TOURISTE »

DÉPOSEZ VOS ÉCONOMIES  
À LA  
**BANQUE D'ÉPARGNE**  
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

—

IL Y A UNE SUCCURSALE  
DANS VOTRE VOISINAGE

*Examens de la vue* • *Traitements orthoptiques* • *Verres correcteurs*

**DR PAUL LIPPENS, O. D.**  
OPTICIEN-OPTOMÉTRISTE

*Consultations sur rendez-vous*

HA. 9185 • Centre Médical de Montréal • 3450, rue Saint-Denis

# Relations

XV<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 177

Montréal

Septembre 1955

## É D I T O R I A U X

### *Le cinquantenaire de l'Oratoire Saint-Joseph*

IL CONVENAIT de souligner solennellement le demi-siècle de grâces que symbolise, pour les fidèles de Montréal et même d'ailleurs, le sanctuaire érigé à la gloire de saint Joseph sur la montagne de Ville-Marie. La magnificence des fêtes religieuses qui, du 31 juillet au 9 août, marquèrent cet anniversaire dépassa tous les vœux. Le mérite en revient aux Pères de Sainte-Croix qui, selon le mot de notre cardinal, marchent « à l'avant-garde de l'apostolat dans tous les domaines ». Pour clore la neuvaine de messes, de prières et d'étude qui s'est déroulée à cette occasion, S. Ém. le cardinal Léger, légat du Pape en l'occurrence, — honneur unique pour sa ville, sinon pour lui-même, — a couronné, au nom de Pie XII, la statue de saint Joseph que bénissait, il y a cinquante ans, le saint pape Pie X.

Aux grandioses cérémonies que plusieurs évêques, avec S. Ém. le cardinal McGuigan, de Toronto, honoreront de leur présence et de leur concours; à la réception par laquelle la ville de Montréal acclama le légat papal, celui-ci, en sa qualité de représentant du Chef suprême des chrétiens, a voulu donner un sens et une orientation pratiques. Nous nous plaisons à lui faire écho.

Le premier ministre M. Duplessis, qui venait de promettre au légat du Pape le respect et la soumission de la province de Québec, entendit Son Éminence lui mander de prendre les mesures requises pour empêcher qu'on ne viole chez nous le repos dominical. En effet, s'il importe à la paix sociale et au bon ordre chrétien que les ouvriers fréquentent l'église, pratiquent au travail une juste diligence et se montrent partout dociles aux pouvoirs établis, il n'importe pas moins d'exiger que les patrons et autres chefs sociaux offrent, les premiers, l'exemple de l'obéissance au Roi des rois en observant, conformément à notre foi et à nos lois, le jour qui lui est consacré.

Quant au maire de Montréal, le légat l'a pressé de continuer et de mener jusqu'au bout la lutte qu'il a courageusement entreprise contre le vice et l'immoralité publiques, en particulier contre la littérature obscène, que des lois mal formulées ou négligemment appliquées permettent aux corrupteurs de répandre impunément. Aurions-nous tort de penser que la façon de s'exprimer de Son Éminence comporte, à l'adresse de M<sup>e</sup> Drapeau, d'encourageantes félicitations? Elles compensent alors surabondamment, dans le cœur du maire, la malveillance des chicanes que la pègre et la presse de bas étage cherchent à lui susciter.

### *Après Genève*

M. KRUSTCHEF, secrétaire général du parti communiste, se rend à Belgrade pour y chanter palinodie auprès de Tito, le pur entre les purs marxistes. M. Molotov, ministre des Affaires étrangères de l'U. R. S. S., présente des excuses à M. Dulles, secrétaire d'État du gouvernement américain, au sujet de l'incident d'avion survenu au-dessus du détroit de Béring. Le pandit Nehru parcourt le monde afin de réunir les forces d'un « troisième front », qui ne peut se recruter que dans le monde occidental. Les Quatre Grands se rencontrent à Genève pour se livrer une bataille de politique internationale en même temps que de prestige électoral. M. Chou-En Lai veut causer avec M. Dulles, en attendant la rencontre des ministres des Affaires étrangères qui aura lieu à Genève en octobre prochain. Les agronomes russes visitent les champs de maïs de l'Iowa avant de passer au Canada; une douzaine de journalistes canadiens sont invités à Moscou; notre propre ministre des Affaires extérieures doit s'y rendre après le chancelier Adenauer. Et le reste, et le reste. En voilà assez pour démontrer que le vent est à l'euphorie universelle.

Mais où veut-on en venir par ces procédés?

---

*A Son Excellence Mgr Percival Caza, nommé coadjuteur du diocèse de Valleyfield avec droit de succession, la revue "Relations" présente ses respectueux hommages et ses vœux.*

Le problème est pourtant simple, et c'est l'U. R. S. S. qui en a la clef. Il s'agit, en effet, de libérer les pays satellites: en particulier, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, tour à tour victimes de l'hitlérisme et du communisme. Nous ne disons pas que l'événement doit avoir lieu demain, ni qu'il faut pour le réaliser déclencher la guerre. Mais nous n'avons pas le droit de perdre de vue que tel est l'objectif premier de notre politique internationale. Au lieu de gaspiller du temps en salamalecs, nous devrions profiter à fond des difficultés intérieures et extérieures qu'éprouve l'U. R. S. S. — entre autres, du réarmement de l'Allemagne dans les cadres de l'O. T. A. N. — pour mener avec vigueur une politique de libération. Foin du marchandage: nous n'avons pas à renoncer au réarmement de l'Allemagne pour obtenir sa réunification (si fort que nous puissions désirer ce bonheur pour les Allemands). Le prix de la paix, c'est la libération des peuples esclaves, et c'est l'U. R. S. S. qui doit le payer.

Sans doute, vaut-il mieux se donner des poignées de main que de brandir le poing. Hélas! jusqu'à ce jour, l'U. R. S. S. n'a libéré qu'une douzaine d'aviateurs américains d'ailleurs détenus injustement, alors qu'elle retient en servitude des milliers et des milliers de soldats allemands, italiens et japonais; elle n'a fait que parler de la libération du cardinal Mindszenty; elle continue toujours à détruire, tantôt violemment, tantôt savamment, toute croyance en Dieu dans les esprits et dans les cœurs; elle n'a pas cédé un pouce du territoire mal acquis, sinon en Autriche, où, depuis dix ans, elle obstruait la signature d'un traité de paix, bien que ce petit pays eût été le premier à subir l'écrasement nazi.

Pour apaiser nos craintes et rendre l'espoir au monde, il faut plus que des sourires, il faut des faits. Ni les poignées de main de Munich n'ont empêché la guerre de 1939; ni les embrassades de Napoléon et d'Alexandre, la guerre de 1812; ni les baisers Lamourette, la révolution française. Nous ne pouvons oublier que les Russes sont de grands joueurs d'échecs, les plus grands même, et qu'ils savent, selon les ruses de ce jeu, sacrifier peu de chose, un pion, et parfois beaucoup, un cavalier, une tour, pour faire échec et mat.

## Au Vietnam

LES ACCORDS de Genève (art. 14) prévoient des élections « qui réaliseront l'unité du Vietnam ». Or, le premier ministre du Vietnam-Sud, M. Ngo-Dinh Diem, a refusé de se rendre aux pourparlers préparatoires aux élections, qui devaient commencer le 20 juillet. C'est là une violation des termes de l'armistice. Mais il faut ajouter aussitôt que c'est le bon sens et la justice qui l'ont dictée.

D'abord, le Vietnam-Sud n'a eu mot à dire lorsque la France, l'Angleterre et la Chine ont négocié dans son

dos le partage au 17° parallèle. La France pouvait voir dans les Accords une manière diplomatique de « sauver la face » en Orient, à la suite du drame de Dien-Bien Phu. Ho-Chi Minh, lui, pouvait y voir un sursis de deux ans avant de recueillir sur un plateau d'argent les fruits de sa victoire militaire, c'est-à-dire tout le Vietnam. Car si la France et l'Angleterre, signataires des Accords, peuvent garantir un plébiscite libre dans le Vietnam-Sud, il n'en va pas de même dans le Vietnam-Nord, où se trouve concentrée la majorité de la population. Les grandes puissances n'ont pu assurer des élections libres ni en Pologne, ni en Hongrie, ni en Tchécoslovaquie, ni en Lituanie, ni en Estonie, ni en Lettonie, ni dans un seul pays tombé sous le joug bolchevique.

Quand donc le premier ministre Ngo-Dinh Diem refuse de rencontrer Ho-Chi Minh, il ne fait, par son geste, que rappeler aux pays signataires que Ho-Chi Minh n'a jamais eu l'intention de tenir des élections libres, et que la Commission de Contrôle, malgré la bonne volonté des représentants canadiens, n'y pourra pas grand-chose. M. Ngo-Dinh Diem n'a d'ailleurs pas besoin d'attirer l'attention des grandes puissances sur ce qui s'est passé derrière le rideau de bambou, en Chine et en Corée, et derrière le rideau de fer, en Europe; il n'a qu'à leur mettre sous les yeux les flagrantes violations, dans le Vietnam-Nord, de l'article 14, paragraphe d, qui a trait au déplacement des civils, de l'article 16, relatif au renfort des troupes, et de l'article 17, relatif au réarmement.

Un fait semble d'ores et déjà acquis: le Vietnam n'a pas été un objet de politique nationale, mais l'enjeu d'une politique internationale. Or, ce n'est pas en livrant en otages des pays, si petits et si lointains soient-ils, qu'on sauvera la paix du monde. Par sa fin de non-recevoir, le premier ministre Ngo-Dinh Diem signifie tout simplement aux puissances de l'Ouest qu'on ne joue pas au *poker* quand les cartes sont truquées.

## Cours de religion au Gesù

Le P. Marcel Marcotte, S. J., prédicateur du carême au Gesù et professeur à l'Institut supérieur des Sciences religieuses de l'Université de Montréal, inaugurera à la fin du mois de septembre, dans la salle du Gesù, une série de cours de religion destinés au grand public. Beaucoup de nos catholiques, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, éprouvent la nécessité de rafraîchir ou de compléter leur culture religieuse. C'est à eux que ces cours s'adressent.

La première série débutera le lundi 26 septembre, à huit heures et demie du soir, et se poursuivra chaque lundi, à la même heure, jusqu'au 28 novembre.

Ces cours sont gratuits.

# LES GRANDES LIGNES D'UN CONFLIT INDUSTRIEL

Albert PLANTE, S. J.

AU COURS DE L'ÉTÉ, les villes de Shawinigan et de Grand-Mère ont été en vedette par suite de vastes conflits industriels. La ville de Shawinigan le fut davantage, car il y eut à un moment donné trois grèves simultanées: à l'usine Belgo de la compagnie Consolidated Paper, chez Dupont of Canada Limited (produits chimiques) et à la Canadian Carborundum. La ville de Grand-Mère, elle, connut un seul conflit: celui de l'usine Laurentide de la Consolidated Paper. Au début d'août, tous les conflits étaient réglés, sauf celui des usines Belgo et Laurentide. C'est de ce conflit seulement qu'il sera question ici. Conflit particulièrement compliqué. Le fait qu'il coïncida un temps avec les autres arrêts de travail ne fut pas sans augmenter son acuité.

Si Shawinigan et Grand-Mère ont été en vedette, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (C. T. C. C.) l'a été autant, sinon davantage; dans chaque conflit, la partie ouvrière était représentée par un de ses syndicats affiliés. Une rumeur a circulé (le *Financial Post* du 16 juillet lui a assuré une large diffusion), insinuant que la série de grèves a constitué pour la C. T. C. C. une épreuve de force à la veille de la fusion des deux unions ouvrières internationales. Opinion difficile à prouver. Ce qui paraît plus fondé, c'est qu'on désirait obtenir de compagnies toutes financièrement solides un salaire hebdomadaire qui permit de boucler le budget hebdomadaire d'une famille de trois enfants (\$65.96), tel qu'établi par le Service de Recherches de la C. T. C. C., à l'aide des chiffres officiels du Bureau fédéral de la Statistique. Quoi qu'il en soit de la valeur de ces conjectures, on verra que le conflit avec la Consolidated Paper avait ses raisons particulières.

\*

On m'avait dit de M. William Brûlé, le président du syndicat de l'usine Belgo: « C'est l'homme le plus souple qu'on puisse imaginer. » Si un tel homme ne ménageait ni son temps, ni son argent, ni sa santé, c'est donc que le conflit avait chance d'être sérieux. M. Brûlé, qui pourra dans deux ans jouir de sa pension, est président-fondateur du syndicat; il occupa ce poste de 1944 à 1949, et il est revenu à la présidence au printemps de cette année. J'ai pu constater la justesse de la remarque faite à son sujet. Ce n'est ni un esprit buté, ni un démagogue. Interrogé sur les causes du conflit, il en énuméra trois: le caractère tyrannique du travail, le mépris affiché par la compagnie à l'égard des chefs du syndicat, le travail du dimanche.

*Caractère tyrannique du travail.* — « J'ai dit au gérant de la Belgo que, s'il interrogeait les huit cents ouvriers, chacun lui dirait qu'il est énervé par une

surveillance constante visant à obtenir de lui un rendement maximum à chaque seconde de chaque minute. Tous se sentent malheureux. » On m'a affirmé que le gérant de l'usine Laurentide était compréhensif pour les ouvriers.

*Mépris des chefs du syndicat.* — Au moment où les syndicats de Shawinigan et de Grand-Mère, une fois franchie l'étape des négociations, avaient demandé la conciliation, la Consolidated Paper afficha dans les deux usines et fit insérer dans les journaux de la région une lettre que les présidents des syndicats n'avaient reçue que la veille et qu'ils n'avaient donc pas eu le temps de communiquer à leurs syndiqués. Cette lettre habile disait, entre autres choses, que la compagnie accordait une augmentation égale à cinq pour cent du salaire, avec rétroactivité au premier mai. M. Brûlé me disait que le gérant de la Belgo lui a avoué: « *Maybe we are both wrong in our business.* Nous avons peut-être tort tous les deux dans cette affaire. » N'était-ce pas laisser entendre que l'accusation d'illégalité pouvait aussi être portée contre la compagnie? M. Jean Marchand a déclaré au cours d'une assemblée: « La vraie raison du conflit, c'est le droit des travailleurs de se faire représenter par le syndicat. » Une personne étrangère au conflit me parlait dans le même sens.

*Le travail du dimanche.* — Je crois qu'il a joué un rôle important dans le conflit, et que ce n'est pas un motif que le syndicat a invoqué sur le tard pour redorer, aux yeux de l'opinion publique, une affaire en train de se gâter. Ce qui va suivre découle de plusieurs entrevues.

\*

Parmi les demandes faites par les syndicats de la Belgo et de la Laurentide, qui comptent respectivement environ 800 et 700 ouvriers, figurait une augmentation de \$0.15 l'heure, soit de 10% du salaire de base, qui est actuellement de \$1.46. La compagnie était prête à accorder une augmentation de cinq pour cent, mais moyennant une entente, détachée de la convention collective de travail, sur la production du papier le dimanche; la loi interdisant le travail du dimanche, il ne peut être question d'une clause explicite dans la convention collective elle-même. A Grand-Mère, la Consolidated Paper faisait de cette entente une condition nécessaire de l'augmentation, tandis qu'à Shawinigan, elle se disait prête à concéder l'augmentation pourvu que le syndicat lui laissât espérer la possibilité du travail le dimanche. Il s'agissait de récupérer, le dimanche, la production perdue en semaine. Il semble toutefois que ce n'était pas là l'unique but de la compagnie. Ainsi, on lisait parmi les amendements qu'elle proposait à la convention collective de travail de

l'usine Belgo: « *The regular operation of the pulp and paper mill will be as continuous as possible, subject to Management's discretion.* La production régulière du moulin de pulpe et de papier sera aussi continue que possible, au gré de la direction. » Un amendement identique était proposé pour l'usine Laurentide. On voit jusqu'où peut conduire cet amendement, si on le prend à la lettre. Vers la fin de juin, la compagnie publia dans les journaux de la région une annonce sous le titre: « A propos du dimanche. La Consolidated Paper ne produit pas de papier le dimanche. » Cette annonce avait un caractère moins absolu que celui de l'amendement, sans doute à cause de la résistance des représentants des syndicats. En voici le passage capital.

Tout ce que la compagnie a demandé au syndicat, c'est le consentement de ses membres et leur coopération pour produire du papier, *en cas de force majeure seulement*, en travaillant quelques heures de plus, passé minuit le samedi soir, pour reprendre la production perdue, si jamais celle-ci s'élève à des proportions démesurées...

Il peut se produire dans une usine de papier un sérieux contretemps: bris de machinerie, panne d'électricité ou autre avarie considérable, ou encore une longue perte de temps résultant de changements importants apportés à une machine en vue d'améliorer son rendement. Ce contretemps pourrait réduire notre production normale d'une façon alarmante et nous empêcher de faire face à d'impérieuses obligations envers nos clients.

Le but ultime de la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier, c'est la suppression de tout travail le dimanche, même celui qu'exigent les réparations: on aurait le temps d'effectuer celles-ci en arrêtant la production à quatre heures le samedi après-midi. Ces réparations se faisaient autrefois la semaine. Elles empiétèrent sur le dimanche à partir de la fin de la dernière guerre, quand la demande de papier augmenta. Cette demande croît constamment: tentation pour la compagnie de ne voir en semaine qu'aux réparations strictement nécessaires, de renvoyer les autres au dimanche et même de produire ce jour-là. Tentation d'autant plus grande que d'autres compagnies ailleurs agissent ainsi.

Les exécutifs des syndicats de la Belgo et de la Laurentide ont maintenu, au cours des négociations, des positions très fermes sur le travail du dimanche. M. Brûlé me disait: « Si on commence à permettre le travail du dimanche, on ne pourra pas en sortir, à cause de l'attrait de la grosse paye. Bien des ouvriers sont prêts à travailler le dimanche. » M. Gaston Ricard, président du syndicat de la Laurentide, m'a parlé dans le même sens.

Le travail du dimanche apporte un salaire de deux fois, voire de trois fois supérieur à celui d'un jour de semaine. Il arrive ainsi à des papetiers (*paper-makers*) de gagner, le dimanche, de \$30 à \$40; d'autres gagnent de \$15 à \$20. Un certain nombre de contre-mâtres prennent l'initiative de renvoyer au dimanche des travaux de réparation afin d'augmenter leur propre paye et celle d'autres employés. A son congrès de la

mi-juillet, la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier s'est fixé comme principal objectif la lutte contre le travail du dimanche. Elle songe à une vaste campagne d'éducation en ce sens. Afin d'en assurer le succès, elle a établi, pour une période indéterminée, une contribution hebdomadaire de vingt-cinq sous par membre, à partir du 18 juillet. Un comité, formé par la C. T. C. C., a entrepris une enquête élaborée sur toute cette question.

La Fraternité internationale des Travailleurs dans les moulins de pulpe, de sulphite et de papier (*International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers*), affiliée à la Fédération américaine du Travail (F. A. T.) et au Congrès des Métiers et du Travail du Canada (C. M. T. C.), est plus conciliante à propos du travail du dimanche que la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier (F. N. P. P.), affiliée à la C. T. C. C. Un autre fait complique la situation: les négociations entre les compagnies de papier et les unions affiliées à la Fédération américaine du Travail se font habituellement avant celles de la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier. Jusqu'au conflit actuel, celle-ci a toujours subi les conditions de travail que la Consolidated Paper venait de négocier avec l'autre union. L'année 1953 laissa à plusieurs un souvenir amer. Cette année-là, des tribunaux d'arbitrage, institués à la demande de la Fédération nationale, rendirent des décisions majoritaires en faveur de la réduction — par étapes — de la semaine de quarante-huit heures, avec pleine compensation; cela signifiait un salaire horaire de \$1.50 pour quarante heures. La Fédération américaine du Travail avait, cette fois, suspendu ses propres négociations en attendant les décisions des tribunaux d'arbitrage. Forte de son triomphe, la Fédération nationale invita la F. A. T. à présenter les mêmes demandes; il s'agissait, dans un cas, de négociations postarbitrales, dans l'autre, d'une simple reprise des négociations. La F. A. T. refusa de faire front commun et accepta la semaine de quarante heures sans pleine compensation, soit \$1.46 l'heure, au lieu de \$1.50. Fidèle à un « vieux péché », selon le mot d'un officier de la C. T. C. C., un syndicat de la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier passa de nouveau dans le sillon de la Fédération américaine du Travail, malgré les décisions majoritaires des tribunaux d'arbitrage et de forts votes de grève pris ailleurs. Finalement, les autres syndicats suivirent. En 1955, certains prônèrent l'opportunité d'une attitude plus personnelle.

Les unions affiliées à la F. A. T. ont accepté une augmentation de cinq pour cent du salaire horaire et se sont montrées conciliantes au sujet du travail du dimanche. Ceux de la C. T. C. C. qui étaient en faveur d'une attitude plus personnelle se dirent: « Ça ne se passera pas ainsi! Nous allons exiger dix pour cent d'augmentation et nous allons refuser toute entente au sujet du travail du dimanche. Cette augmentation assurera aux ouvriers un salaire hebdoma-

daire conforme au budget hebdomadaire type et enlèvera ainsi son attrait au travail du dimanche. »

\*

Au cours de l'assemblée décisive convoquée par le syndicat de Shawinigan, M. Brûlé suggéra aux ouvriers d'accepter la hausse de cinq pour cent offerte par la compagnie — en dépit du caractère insolite de cette offre — et de s'en remettre à la conciliation et, au besoin, à l'arbitrage, pour obtenir davantage et pour régler définitivement la question du travail du dimanche. M. Michel Chartrand, depuis quelques mois conseiller technique du Conseil central des Syndicats nationaux de Shawinigan, caractère bien différent de celui de M. Brûlé, fut d'un autre avis. Il dit à peu près ceci aux ouvriers: « L'expérience de 1953 nous enseigne que la compagnie est décidée à donner ce que la Fédération américaine du Travail a déjà accepté; cinq pour cent d'augmentation, avec souplesse à l'égard du travail du dimanche. La conciliation et l'arbitrage ne vous obtiendront finalement rien de plus. L'arrêt de travail est le seul moyen sûr de gagner ce que nous voulons. » M. Brûlé m'avoua que, s'il ne partageait pas l'avis de M. Chartrand sur la façon de conduire l'affaire, il était convaincu, en son for intérieur, que la conciliation et l'arbitrage n'auraient guère de portée pratique. Notons que M. Brûlé n'était pas le seul à préférer suivre la filière ordinaire. D'autres officiers de la F. N. P. P. pensaient comme lui.

L'assemblée se déroula à peu près de la même façon à Grand-Mère. Une forte délégation des ouvriers de la Belgo y assista, vivement désireuse d'obtenir la solidarité entre les deux syndicats.

La suite des événements prit une tournure différente aux deux endroits. A Shawinigan, où l'esprit syndical est plus fort et l'activité industrielle plus diverse, l'arrêt de travail fut pratiquement complet au début et resta substantiel. Avec le temps, des syndiqués retournèrent au travail. Lors de mon passage, le 3 août, ils étaient environ trois cents sur un total de huit cents; la compagnie aurait embauché, de plus, pour la circonstance, une centaine d'employés non syndiqués. Les trois cents, m'a-t-on dit, restaient, au fond, fidèles au syndicat.

A Grand-Mère, le bloc des ouvriers fidèles à l'arrêt de travail s'effrita assez vite; au début d'août, six cents ouvriers, sur sept cents, étaient retournés au travail. Comme les travailleurs clefs faisaient partie du groupe, la production était quasi normale; à Shawinigan, au contraire, la production était faible et de mauvaise qualité, tant à cause du nombre moindre des ouvriers qu'à cause de l'absence des travailleurs importants. La situation particulière de Grand-Mère aide à comprendre pourquoi la Fédération américaine du Travail a fait porter là son effort de recrutement, créant ainsi un problème de rivalité syndicale.

Le retour des ouvriers à l'usine de Grand-Mère fut facilité par la présence de la police provinciale. J'ai entendu deux sons de cloche sur cette présence. Le premier: « La grande différence entre Shawinigan et Grand-Mère, c'est que la police provinciale est venue à Grand-Mère. Sa présence a compliqué la situation et fait le jeu de la compagnie. » L'autre, rendu par un homme sans préjugé contre les ouvriers: « Ce ne sont pas des incidents graves qui ont motivé la venue de la police provinciale. La situation était plus complexe à Grand-Mère qu'à Shawinigan, parce que, les ouvriers étant divisés sur l'opportunité d'arrêter le travail, des troubles restaient possibles. On ne peut savoir avec certitude s'il y aurait eu ou non des troubles graves. Ce qui est sûr, c'est que, dans l'éventualité de troubles sérieux, la police municipale, qui ne compte qu'une douzaine de membres, aurait été débordée. La venue de la police provinciale a tiré une épine du pied de la police municipale. »

Le maire de Grand-Mère a refusé de se rendre à la demande de la compagnie qui le pressait de faire venir la police provinciale. « Je ne voulais pas courir le risque que se produisent ici les incidents malheureux qui se sont passés à Asbestos et à Louiseville. » Il opposa le même refus à un groupe d'ouvriers qui lui présentèrent la même demande afin de retourner plus facilement au travail; une douzaine d'heures plus tard, ils retirèrent leur demande en priant le maire de ne pas invoquer leur première démarche s'il décidait de solliciter l'aide de la police provinciale; eux non plus ne voulaient pas porter la responsabilité de troubles éventuels. C'est à l'insu du maire que la compagnie fit venir la police provinciale. Quant au jugement qu'il portait sur le mode de cette présence, il était favorable.

\*

Une autre question suscite beaucoup de discussions, celle de la légalité ou de l'illégalité de l'arrêt de travail.

D'après le ministère du Travail, il y a illégalité. Dans une lettre au ministre (*le Travail*, 24 juin), M. Gérard Picard, président de la C. T. C. C., rappela que les ouvriers avaient quitté l'ouvrage après que les gérants eurent rompu eux-mêmes les négociations en rendant publiques des décisions prises unilatéralement et communiquées aux syndiqués par-dessus leurs chefs. Parlant des conditions de retour au travail, il émit l'opinion qu'en démissionnant comme employés de la compagnie, les ouvriers se trouvent à « briser le lien légal qui paraît compliquer le présent litige » et à permettre la reprise immédiate des négociations en vue de la prochaine convention collective. Recourir à cette alternative, c'est se dispenser « de l'obligation de recourir à la conciliation et à l'arbitrage ». Cette méthode est exceptionnelle; mais dans les entreprises « où la main-d'œuvre ne peut être remplacée facilement, c'est un moyen légal d'assurer des négociations de bonne foi ».

On ne peut se défendre de l'impression qu'il s'agit là d'une subtilité légale. Le conflit actuel constitue bien un arrêt de travail illégal. Or, l'illégalité — celle des employés et celle des employeurs — attente au prestige dont il faut entourer les lois. Toutefois, on n'a pas tout réglé par cette assertion. A l'occasion d'un conflit illégal, il importe de nous demander si notre législation ouvrière est parfaitement au point, ou plutôt si cette législation, qui, en soi, a de bonnes qualités, est toujours appliquée dans un bon esprit. Les lenteurs trop fréquentes de la conciliation et de l'arbitrage, la façon de choisir les membres des tribunaux d'arbitrage, la constitution et le mode de fonctionnement de la Commission des Relations ouvrières, les injonctions de toutes sortes qui sont susceptibles d'être prises, voilà qui complique parfois beaucoup la solution des différends et peut occasionner des conflits illégaux. Le conflit que nous étudions n'aurait vraisemblablement pas éclaté si l'on avait eu pleine confiance dans la conciliation et l'arbitrage. Ajoutons que certaines intempérances de langage, certains manques de mesure ont singulièrement compliqué la marche des événements.

Dans le cas actuel, ces remarques sur la conciliation et l'arbitrage ne suffisent pas. En 1953, la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier n'eut aucune raison

de se plaindre des tribunaux d'arbitrage. C'est l'attitude de la compagnie, imposant pour ainsi dire à la F. N. P. P. les conditions de travail négociées avec la Fédération américaine du Travail, qui constitue la principale source de difficultés. Ce danger n'est pas disparu. C'est le sort de la C. T. C. C. d'être parfois coincée entre une compagnie puissante et une union ouvrière dont le rayon d'action s'étend à travers tout le pays. Pareille situation amène des problèmes dont l'acuité n'est pleinement connue que de ceux qui les vivent. Il y a là ample matière à considération.

\*

Telles sont les grandes lignes de ce conflit, et les réflexions qu'il suggère. Nous disions au début qu'il était particulièrement compliqué. On aura pu constater la vérité de cette assertion. On admettra également qu'il y avait une réelle source de malaise. Il faut arriver aux solutions efficaces.

*(L'auteur de cet article a quitté Montréal le 9 août pour une quinzaine de jours. Les événements survenus depuis cette date ne sauraient changer la portée des faits ici exposés.)*

## L'avenir de l'enseignement au Canada anglais

Sidney SMITH

D'APRÈS L'ENQUÊTE de M. Sheffield, les prévisions relatives au nombre des jeunes qui fréquenteront bientôt collèges et universités au Canada n'ont rien de réjouissant. Nous devons, certes, considérer avec fierté les chiffres qui marquent le progrès numérique de notre pays: ils prouvent que le Canada est en train de réaliser un de ses objectifs, qui est l'accroissement de sa population. Il est bon de contempler l'image de l'avenir. Josh Billings écrivait un jour: « Ne prédis rien dont tu ne sois certain. » Or, les chiffres que présente M. Sheffield pour évaluer la population d'âge scolaire constituent *des faits, non des prédictions*. Les enfants qui frapperont à nos portes en 1960 sont déjà nés. Ils peuplent les écoles élémentaires. On ne doit donc pas dire que l'inscription aux petites écoles apparaît comme une excroissance: une excroissance a une fin, de même qu'un commencement et un milieu. Ce n'est pas non plus une marée qui gonfle nos écoles, car les marées ont leur jusant. Ce qui définit la situation des écoles élémentaires et secondaires, c'est l'accès à un palier numérique nouveau.

*A l'occasion d'un symposium organisé par la Conférence nationale des universités canadiennes pour étudier le problème de « l'accroissement du nombre des étudiants, de 1955 à 1965 », M. Smith, recteur de l'Université de Toronto, prononça dans cette ville, le 10 juin dernier, le discours dont nous offrons à nos lecteurs la traduction. Il avait donné pour titre à son allocution Prospects in the English-Speaking Institutions. Avant lui, M. Sheffield avait présenté des statistiques concernant l'accroissement de la population étudiante au Canada.*

M. Sheffield a mesuré une tendance qui s'est manifestée clairement durant les treize dernières années, et qui a porté un nombre toujours accru de jeunes de dix-huit à vingt et un ans à fréquenter collèges et universités. *Il a pris soin de ne pas préjuger la question de savoir si cette tendance doit continuer.* Il a montré que, si elle continue, nous pouvons nous attendre à constater dans les collèges et universités une hausse régulière du pourcentage des inscriptions due à un accroissement régulier de la population. Il ajoute une réserve importante, c'est que ses prévisions ne font entrer en ligne de compte la possibilité ni de changements radicaux dans les conditions sociales et économiques, ni de modifications dans les conditions d'admission aux universités ou dans les exigences académiques, ni de changements dans le prix des cours ou dans la somme des subsides accordés aux étudiants, ni d'améliorations (ou de non-améliorations) dans l'exercice des fonctions universitaires.

Serons-nous prêts à résoudre les problèmes qui forcément nous solliciteront vers 1960? Chose certaine: nous n'aurons pas de solution valable à offrir si nous ne commençons dès maintenant à y penser. Depuis nombre d'années, plusieurs d'entre nous ont clairement dans les collèges et universités les appréhensions que leur inspire l'imminente montée en flèche du nombre des étudiants. Avouons que nos avertissements ont assez peu impressionné les gouvernements, les bienfaiteurs privés ou le public en général.

M. Sheffield a établi qu'en 1950-1951, il y avait dans nos institutions d'enseignement supérieur 7.2% de la population d'âge collégial (c'est-à-dire de dix-huit à vingt et un ans). Simultanément, le même pourcentage aux États-Unis était de 19.3. Disons-le en passant: certains de nos voisins pensent que 25% des élèves des *high schools* ont le talent requis pour poursuivre des études supérieures (voir *Nature and Needs of Higher Education*, rapport de la Commission chargée d'étudier le financement de l'enseignement supérieur, New-York, Columbia University Press, 1952, pp. 46 ss.). Il y a cinq ans, comme je l'ai dit, près du cinquième de la population américaine d'âge collégial fréquentait les collèges et universités; au Canada, 7% seulement; au Royaume-Uni, de 3 à 4% (voir *University Development*, rapport du Comité chargé d'étudier les octrois universitaires, Londres, Office de la papeterie de Sa Majesté, 1953, p. 21). On aurait tort d'en conclure que les Américains sont cinq fois mieux instruits que les Anglais, les Écossais et les Gallois, ou trois fois mieux que les Canadiens. *Les normes qualitatives sont capitales en éducation*. Si notre système d'éducation a tendance à copier celui d'Angleterre plutôt que celui des États-Unis, il n'y a pas lieu de crier à la catastrophe nationale. Nous devrions, je pense, nous le rappeler en cherchant à prévoir l'avenir. Un changement dans le courant mesuré par M. Sheffield — courant qui porte vers les universités un pourcentage toujours plus élevé d'une population toujours croissante — ne signifierait pas que nos universités ont failli à leur devoir de servir la société canadienne.

Je l'ai souvent répété: les diplômes ne sont pas les seules garanties du succès personnel. Un degré universitaire devrait être l'attestation qu'on peut tenir un rôle de premier plan dans les domaines de l'éducation, de la religion, des professions libérales, du commerce ou de la politique; mais on n'en a pas besoin pour être un utile citoyen. Il faut réagir contre le préjugé à peu près général qui assimile un grade universitaire à un certificat de vaccination, ou à un brevet de bonne conduite, ou à une médaille *bene merenti*. Le travail universitaire exige des dispositions spéciales de diligence, d'énergie et d'imagination, d'analyse et de synthèse, de compréhension et d'intuition. Le 27 mai dernier, dans notre salle de promotions, le professeur H. J. Paton, d'Oxford, déclarait qu'il n'est guère probable qu'il y ait un seul groupe d'enfants canadiens au

sein duquel chacun aurait chance égale, plus tard, soit de jouer dans une équipe de la Ligue de hockey Nationale, soit de fréquenter l'université. Ce n'est pas snobisme académique de tenir à ce que la formation universitaire soit le privilège de ceux qui possèdent les aptitudes et l'ambition qu'il faut pour y réussir.

A mon avis, il y a un manque de réalisme à prétendre offrir la formation universitaire à une fraction de notre jeunesse équivalant à près du quart de la population d'âge collégial. J'entretiens même des doutes à propos des 11% qu'on lit sur les graphiques de M. Sheffield. De toute évidence, cependant, l'accroissement de la population canadienne va nous forcer à satisfaire le besoin d'un plus grand nombre de compétences dans les hautes professions et en bien d'autres fonctions qui réclament une culture universitaire. Envisageons les faits. Parce que nous aurons à instruire un plus grand nombre d'étudiants, notre effort devra tendre à perfectionner le rendement de nos entreprises universitaires en évitant la mise au pas et la formation en série. Dans les minutes qui me restent, je proposerai diverses initiatives à prendre, et j'ai l'espoir que des discussions d'aujourd'hui jailliront maintes autres suggestions plus heureuses encore.

Le problème matériel de l'espace requis pour les classes, les laboratoires et les bibliothèques, l'argent suffira, en grande partie, à le résoudre. C'est à nous de convaincre le public qu'on ne saurait former convenablement les jeunes trouvés aptes au travail universitaire en 1965 à moins que de généreux octrois et de plus riches dons ne nous permettent de bâtir un plus grand nombre d'édifices, d'acheter plus de livres et d'appareils, et d'embaucher, pour l'administration, les écritures et les travaux techniques, le personnel nécessaire aux institutions ainsi agrandies.

Le problème du corps professoral va devenir plus sérieux. En n'importe quel pays, on ne compte qu'un petit nombre d'esprits supérieurs. D'autre part, pour citer encore le professeur Paton, « si votre corps professoral regorge de médiocrités, il ne pourra produire autre chose que des médiocrités, rabaissant de la sorte les normes mêmes de qualité dont dépendent le rendement et la réputation d'une université ». Or, est-ce que nous attirons *actuellement* dans nos écoles supérieures la moitié seulement des jeunes hommes et des jeunes femmes de talent dont nous aurons besoin, dans cinq ou sept ans, pour enseigner dans nos collèges?

Peut-être pouvons-nous hausser l'échelle des salaires de façon que, pour ce qui regarde la compétence, nous soyons en mesure de rivaliser avec le personnel du commerce, de l'industrie ou de la politique. Mais le problème de la préparation d'un corps professoral pour l'avenir dépasse le niveau des piastres et des sous. Les hommes et les femmes de talent se dirigent vers les carrières qui rémunèrent raisonnablement; ils cherchent de plus, c'est bien normal, à obtenir des conditions de travail — heures et matières de cours, nombre d'élèves

à instruire — grâce auxquelles ils aient la joie de connaître, de former, de diriger leurs élèves en même temps que de s'adonner à un travail créateur de leur choix. Ils ne feront assaut ni de réclamations ni d'influences pour gagner la faveur de s'éreinter dans des classes énormes et surpeuplées, et de se morfondre à lire force essais scolaires, à corriger des piles de copies d'examens et à siéger dans une douzaine de comités. Ne voient-ils pas d'ailleurs que le prestige, réservé autrefois à la noble fonction de maître, le public d'aujourd'hui en auréole gaiement les habiles agents de change, les joueurs de saxophone et les annonceurs sportifs ?

Outre les problèmes de bâtiment et de personnel, celui du choix des étudiants deviendra particulièrement aigu. Les universités peuvent faire beaucoup elles-mêmes pour éviter l'impasse si elles s'interrogent dès maintenant sur l'efficacité de leurs méthodes d'admission. *Nous admettons aujourd'hui quantité de jeunes hommes et de jeunes femmes qui n'ont ni le talent ni l'énergie morale nécessaires pour mener à bien des études supérieures.* Il ne convient pas que les professeurs d'université aient affaire à des classes boursouffées et paralysées par la présence de gens qui n'ont pas la capacité ou la volonté d'apprendre.

Dans plus de quatre-vingts universités importantes d'Amérique, on a constaté que le test d'aptitudes scolaires aide très efficacement à prévoir si un sujet réussira à l'université. Grâce au secours financier offert par le Fonds de charité Atkinson, des universités ontariennes ont entrepris une étude en vue de savoir si le test d'aptitudes scolaires peut aider à dépister les élèves des écoles secondaires de l'Ontario qui ont chance de réussir à l'université. On ne substituera point ce test aux examens écrits officiels; il n'en sera que le complément; ce complément paraît, malheureusement, nécessaire, car on ne peut douter maintenant que les examens de la treizième année dans cette province ne soient un pauvre critérium d'aptitude aux études supérieures. Vu la proportion honteuse d'échecs subis par les étudiants de première année en maintes universités, je crois que nous devrions adopter cette méthode, ou n'importe quelle autre, afin d'améliorer nos procédés de sélection.

J'attache de l'importance au test d'aptitudes scolaires, non seulement parce qu'il a valeur de crible, mais qu'il peut encore servir de filet. Si l'on vient à démontrer son efficacité, et si l'on en fait un usage étendu, il contribuera à renseigner les universités sur les élèves des petites ou grandes écoles secondaires, à la ville ou à la campagne, qui jouissent d'un haut quotient intellectuel. Ainsi pourrions-nous, les ayant découverts, mieux cultiver nos talents cachés. Si, longtemps avant l'heure des examens, nous arrivions à déceler les élèves qui méritent d'être encouragés et aidés à suivre un cours universitaire, nous remédierions grandement au gaspillage qui résulte présentement du fait que de bons élèves ne terminent pas leur cours

secondaire ou, quand ils le terminent, arrêtent là leur avancement culturel. Si nous pouvions repérer les élèves qui, aptes aux études universitaires, sont empêchés de les entreprendre faute de ressources matérielles, nos appels pour la création de bourses d'études plus nombreuses et plus substantielles obtiendraient un bien meilleur résultat.

On est fondé à penser que les universités canadiennes de langue anglaise ne ressentiront pas toutes au même degré la pression de l'accroissement numérique. Vraisemblablement, le phénomène affectera les grands centres urbains plus que les petits. Il est clair qu'en certaines provinces, les universités pourraient et, bien sûr, devraient recevoir plus d'étudiants qu'elles n'en ont accepté l'an dernier, sans nuire pour autant à la qualité de leur enseignement. Nous ferions donc bien de favoriser une plus grande mobilité dans l'inscription des étudiants aux diverses universités canadiennes et de divulguer plus largement les avantages spéciaux qu'offre chacune de nos institutions d'un bout à l'autre du pays. Il n'y a pas toujours profit à s'enraciner chez soi.

D'autre part, les universités qui recrutent autant d'étudiants qu'elles peuvent en instruire, ou presque, doivent prendre conscience du danger qu'entraîne l'hypertrophie académique. Si, dans une faculté ou une école professionnelle, l'inscription passe la mesure, cette faculté ou cette école cesse d'être une communauté, et son effort éducatif s'en trouve vicié. C'est pourquoi, dans dix ans, il ne suffira pas à un gouvernement provincial de dire à l'université: « Voici des octrois supplémentaires; acceptez tous les candidats en surnombre. »

On ne m'accusera pas, j'espère, de défendre ma propre cause si j'affirme que le système des collèges fédérés ou affiliés dont j'ai été le recteur au Manitoba et à Toronto présente certains avantages et des possibilités de réussite pour l'avenir. Dans un petit collège relié à une institution reconnue, on peut à la fois goûter l'intimité propre à la cellule et profiter des richesses du corps tout entier. C'est peut-être simplifier excessivement les choses; mais c'est bien ainsi qu'elles se passent. Je crois qu'une des solutions au problème du nombre dans les universités canadiennes consiste à promouvoir les fédérations académiques. Les nouveaux collèges se fortifieraient par leur association avec les anciens, et, après quelque temps, certains d'entre eux constitueraient le noyau de nouvelles universités indépendantes. Impossible, en effet, de ne pas penser qu'en voyant croître sa population notre pays éprouvera le besoin de fonder de nouvelles universités. Au risque de proférer un truisme, il faut dire que les universités ne surgissent pas toutes faites comme des phénix au seul appel d'un décret parlementaire.

Y aurait-il moyen de faire un meilleur usage de nos ressources en créant des cours d'été plus compréhensifs, ou en adoptant, à l'instar de certaines universités améri-

caines, le système trimestriel, d'après lequel professeurs et étudiants travaillent pendant trois des quatre trimestres de l'année, de telle sorte que l'activité régulière continue durant l'été?

Pouvons-nous répondre sérieusement au besoin d'institutions destinées à compléter la formation des étudiants qui sortent des écoles secondaires, comme les *junior colleges* et les écoles de technologie? Sommes-nous disposés à offrir toute l'aide possible aux autorités municipales ou provinciales qui ont à cœur l'établissement et le progrès de telles écoles?

Par-dessus tout, nous, les universitaires, sommes-nous vraiment décidés à faire, dans nos propres villes et sur le plan national, l'effort qu'il faut pour regarder en avant et pour donner les directives dont le Canada aura besoin, dans quelques années, vu la situation extrêmement grave qu'il affrontera? Nous aurons alors à modifier nos manières de penser. On a vu des universités se disputer des étudiants. Certaines ont pris des attitudes mercantiles; je veux dire qu'on y a considéré

un candidat non pas d'abord comme un membre éventuel de la communauté du savoir, mais comme un client virtuellement capable de payer le prix de l'admission. On a fait des brèches aux règlements en faveur d'athlètes prometteurs. Sans être habituelles, ces pratiques ont existé. *Nous devons changer tout cela* (en français dans le texte). L'accroissement de la population scolaire nous confère une nouvelle responsabilité à l'égard de notre société démocratique: nous devons l'assumer sans mettre en péril le culte traditionnel de la perfection. Les services que les universités rendent à la société ne doivent occasionner ni la renonciation à des normes d'excellence, ni la capitulation devant la majorité par goût d'une éphémère popularité. En 1965 et 1975, comme en 1955 et 1925, notre tâche, toujours essentiellement la même, consistera à grouper les hommes et les femmes les mieux qualifiés pour enseigner aux étudiants les plus aptes dans les conditions les plus favorables à la culture et à la découverte.

## Québec: ses pêcheries, ses pêches...

Gérard BARBIN

LE PÈRE JÉRÔME LALEMANT écrivait en 1664: « Je vous dirai que j'aurais de la peine à croire qu'il y eust pais au monde plus arrosé... Le fleuve a de grandes richesses en poissons, dont les uns lui sont naturels, les autres lui viennent de la Mer et des Lacs... L'abondance de tous ces poissons est incroyable. Mais nos pauvres François ne sont encore en ce pais que des Paralytiques auprès d'un grand thésor. » (*Relations des Jésuites*.)

1954. « Si l'on continue à si mal utiliser les richesses mises à notre portée, déclare à un groupe de producteurs et d'exportateurs de poisson du Québec le Dr Arthur Labrie, sous-ministre des Pêcheries de la province de Québec, c'en est fait de nos pêcheries... Nous possédons des ressources inépuisables: nos eaux territoriales, où abondent des espèces de poissons variées qui n'ont jamais été exploitées à leur pleine valeur... Heureusement que l'allure actuelle de l'évolution de notre industrie de la pêche laisse espérer un avenir meilleur! »

J'ai voulu, en guise d'introduction à ces quelques notes sur les pêcheries du Québec, rapprocher ces deux dates, ces deux textes, d'un parallélisme frappant, pour bien faire comprendre que, si l'on pêche depuis les débuts de la colonie le long des rives du Saint-Laurent, non seulement les ressources en poissons n'ont pas été épuisées, mais elles n'ont jamais été exploitées à leur pleine valeur. Je ne parle évidemment pas de ces espèces de très haute valeur dans le commerce, comme le saumon et le homard par exemple, avidement pêchées et dont on doit aujourd'hui réglementer sévèrement les prises afin d'éviter leur disparition. Je parle de ces espèces de poissons de mer, comme la morue, le hareng, le maquereau, le flétan, la plie, etc., qui constituent la ressource de base de nos pêcheries maritimes. Le rapprochement

*On sait combien souvent il est question du problème de la consommation du poisson. L'auteur abordera ce sujet dans un prochain article. Nous avons pensé que nos lecteurs apprécieraient d'abord un documentaire sur nos pêcheries. M. Gérard Barbin, commentateur radiophonique, est le réalisateur de Radio-Pêcheries, émission éducative à l'intention des pêcheurs du Québec.*

de ces deux textes nous laisse entendre que l'industrie de la pêche du Québec a été une industrie plus ou moins primitive et routinière jusqu'à ces dernières années, jusqu'au moment où le besoin s'est fait impérieusement sentir de se réorganiser pour ne pas périr.

Examinons de plus près la situation de notre industrie de la pêche. Dans les régions maritimes de l'est du Québec, le long des quelque 2,000 milles de côtes de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, en Gaspésie, aux îles de la Madeleine et sur la Côte Nord, plus de 5,000 pêcheurs de métier tirent de la mer leur subsistance. La mer québécoise, cette immense étendue d'eau salée, que nous ne considérons trop souvent que comme voie navigable, sans songer aux richesses prodigieuses de la vie marine qu'elle contient, baigne plus de dix comtés de notre province: l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Gaspé (nord et sud), Bonaventure, les Îles-de-la-Madeleine en plein golfe, Charlevoix et l'immense Saguenay. Pour cinq de ces comtés, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure, Îles-de-la-Madeleine et Saguenay, où près de 4,800 pêcheurs contribuent dans une proportion de 90% aux captures totales des pêcheries maritimes du Québec, l'industrie de la pêche est une industrie première ou importante... De plus, dans les eaux saumâtres ou douces du fleuve en amont de l'Islet, dans les lacs et rivières du nord et du sud de la province, d'autres pêcheurs commerciaux tirent des eaux d'importantes quantités de poissons: anguille, esturgeon, bar, etc... Ils sont plus de 1,000. En tout donc, près de 6,000 pêcheurs terrestres et navigants pratiquent au Québec la pêche commerciale.

Et que pêchent nos 6,000 pêcheurs? Des quelque 10,000 espèces de poissons cataloguées à ce jour, les eaux douces

et salées du Québec en contiennent environ un millier, soit 600 espèces de poissons, 400 espèces de mollusques et crustacés. Bien que plus de 80 espèces de poissons et 16 espèces de mollusques et crustacés puissent avoir une valeur commerciale, on n'en exploite que 30 variétés. De ces trente variétés, il faut dire que le petit nombre est pêché en grandes quantités. Quatre espèces seulement, si l'on jette un coup d'œil sur les statistiques de pêche de 1952, dépassent en captures le million de livres : ce sont la morue, le hareng, le maquereau et le homard. Ces quatre espèces fournissent en 1952 un rendement de 117 millions de livres sur un total de 123 millions. Les 26 autres espèces se partagent le reste, soit 6 millions de livres. Et si nous voulons pousser plus loin, nous constatons que 5 espèces sur ces 26 accaparent les quatre cinquièmes des 6 millions de livres; ce qui veut dire que 21 des 30 espèces pêchées dans le Québec ne contribuent que pour 1% au rendement total des captures. En nous basant sur les chiffres de 1952, la morue, avec 49% des captures totales, est au premier rang. Le hareng suit, avec 36% des captures; puis, c'est le maquereau, avec 7%, et le homard, avec 2%. Les cinq autres espèces déjà mentionnées, le saumon, l'éperlan, la plie, le capelan, les coques, occupent de 0.5 à 0.6% des débarquements totaux. Nous n'avons nommé là que dix espèces, et déjà nous avons atteint à peu près le chiffre des captures totales du Québec, soit 123 millions de livres. Les vingt espèces qui suivent totalisent à peine un million de livres en tout; ce sont, par ordre d'importance, l'aloise, le poisson rouge ou sébaste, la sardine ou petit hareng, l'anguille, le flétan, les bigorneaux, le poulamon, aussi appelé par les pêcheurs petite morue ou loche, les palourdes, l'esturgeon, l'encornet, le bar, les pétoncles, la truite, la carpe, le turbot, le doré et quelques espèces d'eau douce comme la perchaude, le brochet et le poisson blanc ou corégone.

Nos espèces de haute valeur dans le commerce sont le homard, le saumon, le flétan, la truite de mer et l'éperlan. Mais ce ne sont que des espèces à rendement faible dans le Québec; seules les captures de homard dépassent les deux millions de livres annuellement. Les captures totales de ces espèces en 1952 sont de 4 millions de livres. Ce chiffre peut paraître minime à côté des 61 millions de livres de morue pêchées en cette même année; mais si l'on regarde la valeur pour le pêcheur, on voit que ces espèces rapportent un million de dollars contre approximativement un million et demi pour les 61 millions de livres de morue.

Une question nous vient tout naturellement à l'esprit : avec toutes ces richesses marines et le revenu qu'il en tire, quelle place occupe le Québec dans l'industrie des pêches canadiennes ?

On constate que le Québec n'occupe pas dans l'industrie canadienne de la pêche la place que la richesse de ses bancs de pêche laisserait supposer. Pendant que l'industrie des pêches des autres provinces progresse, — je ne parle pas de Terre-Neuve dont la situation est particulière, — et que leur production grimpe de plusieurs millions de dollars, la nôtre demeure stationnaire : \$5 millions de valeur marchande, \$2.5 millions de valeur au débarquement, 100 millions de livres de poisson... Elle est en régression si l'on considère la hausse du coût de la vie, des agrès de pêche, de la main-d'œuvre, etc. Sans doute, il faut tenir compte du fait que la pêche québécoise est une industrie saisonnière de six ou sept mois et que nous n'avons qu'en quantité minime de ces espèces de très haute valeur dans le commerce, comme le saumon, par exemple (la grande richesse de la Colombie), et le homard qui rapporte annuellement plusieurs millions de dollars aux provinces maritimes; cependant, nos eaux con-

tiennent plusieurs variétés de poisson de bonne valeur pour le commerce, — plie, flétan, poisson rouge, etc., — qu'une certaine centralisation de notre industrie et une exploitation plus scientifique nous permettraient d'exploiter à profit... Nos ressources en morue et hareng sont illimitées... On ne les a exploitées jusqu'à ces dernières années que de façon plus ou moins organisée. Est-il concevable, par exemple, que 46 millions de livres de hareng ne rapportent au Québec qu'un demi-million de dollars, alors qu'en Nouvelle-Écosse ils rapportent \$2 millions ? « Il y a de la morue en quantité et du flétan sur la Côte Nord et aux îles de la Madeleine; on n'a pas de bateaux pour aller les pêcher, et des bateaux américains viennent chercher sous notre nez notre richesse. Nous avons du poisson rouge en quantité (perche de mer ou sébaste), espèce qui a fait la prospérité du port de Gloucester aux États-Unis; il y a quelques années nous le rejetions à la mer. Et la plie, poisson qui ne suffit pas à la demande du consommateur : est-il croyable qu'on s'en soit servi pour faire de la farine ?... » (Dr A. Labrie.)

Voilà un fait pour le moins surprenant; on pêche depuis toujours dans les eaux du Québec, on a à portée de la main des ressources extraordinairement riches, jamais exploitées à leur pleine valeur, et l'industrie de la pêche ne progresse pas. Est-ce à dire que le gouvernement du Québec a négligé de s'occuper de ses pêcheries ? Bien au contraire, il n'est pas une province où le gouvernement a tant fait pour ses pêcheries que le Québec. Depuis 1923, Québec, la seule province de la Confédération à s'être prévalu du droit que lui accordait la constitution de veiller elle-même à l'administration de ses pêcheries et à la mise en application de la législation de ressort fédéral, a dépensé pour assurer le développement de ses pêcheries maritimes près de \$30 millions. Le gouvernement fédéral, pour sa part, a dépensé plus de \$5 millions. Le budget annuel du département des Pêcheries du Québec, qui s'élevait à \$50,000 en 1923, est passé à près de \$3,000,000 en 1954. On a construit dans nos régions maritimes 50 entrepôts frigorifiques, plus de 100 neigères, 3 séchoirs artificiels, 41 hangars à classification, des hangars à sel, etc.; plus de 100 inspecteurs et gardes-pêche voient à la bonne qualité du poisson et à l'application des règlements. Trois laboratoires de biologie effectuent des travaux de recherches, deux écoles de pêcheries, une supérieure et l'autre technique, dispensent des cours de technologie et de formation professionnelle aux pêcheurs. Des services d'aide sociale aux pêcheurs ont été organisés, ainsi qu'un bureau de publicité et de propagande en vue d'augmenter la consommation du poisson. Toutefois, dans le passé, l'accroissement des dépenses gouvernementales n'a pas semblé provoquer une augmentation parallèle des revenus de l'industrie de la pêche. En effet, pour faire réaliser un dollar aux pêcheurs en 1951, il en a coûté au gouvernement de Québec 82 sous. Il est vrai qu'il y avait beaucoup à faire dans ces régions maritimes reculées, éloignées de milliers de milles de nos grands centres; mais pendant que le Québec aménageait des entrepôts frigorifiques, des séchoirs, des glaciers et des écoles (et il faudrait ajouter : des routes), les producteurs et les coopératives auraient dû développer des centres de production aux endroits appropriés, établir des marques de commerce réputées et s'emparer des marchés les plus attrayants. Malheureusement, à part de rares exceptions, ce ne fut pas le cas. Et toujours pendant ce temps, les autres pays et les autres provinces construisaient et gréaient des flottes de pêche modernes, mécanisaient de grosses usines de production, adaptaient leur production aux besoins, selon les fluctuations du marché.

Il y a quelques années, le cri d'alarme a été lancé au Québec : ou réorganiser l'industrie de la pêche en la mettant au pas des modernisations scientifiques, ou accepter de la voir

dépérir. On comprit que l'industrie de la pêche avait absolument besoin de gros bateaux de pêche et de grands centres de production afin de parer au faible prix du poisson par de grandes quantités utilisées à meilleur compte et à leur pleine valeur et afin d'exploiter de façon plus rationnelle les riches ressources de nos eaux. Le département provincial des Pêcheries prit l'initiative de réaliser ce programme de modernisation. Il aménagea à Gaspé un chantier de construction navale et entreprit la construction de deux types de bateaux de pêche, un petit chalutier et un petit cordier, dont des expériences menées dans nos eaux avaient révélé l'efficacité pour nos régions de pêche. Ces nouveaux bateaux, construits par le gouvernement pour être revendus à conditions faciles aux pêcheurs, sont équipés à la moderne (radiotéléphone, écho-sonde pour la détection des bancs de poissons, puissants moteurs diesel), ont une capacité de plus de 30,000 livres de poisson et sont robustes; ils permettent de sortir plus fréquemment et d'aller chercher le poisson où il se trouve. Une transformation parallèle à celle de la flotte de pêche, qui compte maintenant 19 de ces bateaux, 10 chalutiers et 9 cordiers, était devenue nécessaire pour les usines. Celles-ci étant trop petites pour recevoir les prises, le temps était venu de créer de grands centres de production. Depuis quelques années, plusieurs producteurs ont pris l'initiative de se moderniser. Les îles de la Madeleine, un des plus riches territoires de pêche de l'est du Canada, connaîtront une ère de prospérité sans pareille dans leur histoire, grâce à la reconstruction en plus grand de l'usine de farine de poisson Canapro et à la construction d'une usine de produits congelés. En Gaspésie, les développements que les coopératives et les compagnies indépendantes ont opérés et opéreront dans les usines, à Paspébiac, Pointe-Saint-Pierre, Rivière-au-Renard, Gaspé,

Sainte-Thérèse, etc., laissent espérer un avenir meilleur pour la pêche et l'industrie. La Côte Nord du Saint-Laurent a vu récemment se construire à La Tabatière une usine pour le poisson congelé, ce qui permettra de préparer des produits plus rémunérateurs que la morue salée, difficile à vendre.

Que réserve l'avenir à l'industrie de la pêche? L'année 1955 sera sûrement une année de très efficaces développements dans l'industrie privée; en effet, nos régions maritimes auront non plus deux grands centres de production, Paspébiac et Rivière-au-Renard, mais cinq, avec Gaspé, Cap-aux-Meules (îles de la Madeleine) et La Tabatière (Côte Nord), et une flotte de près de 28 navires pour les alimenter. Une ère nouvelle commence pour nos pêcheries. Ce programme de modernisation, œuvre de longue haleine qui n'apportera des résultats sensibles que dans quelques années, se poursuit sans relâche. Le département des Pêcheries affectera, pendant l'année budgétaire 1955-1956, plus de \$350,000 pour la construction de bateaux de pêche, soit près de \$120,000 de plus que l'année précédente. Les producteurs construisent, se modernisent. Il ne s'agit évidemment pas de remplacer toute la flotte de petites barques de pêche par des cordiers ou chalutiers et tous les petits ateliers de préparation par de grosses usines de forte capacité; les petites barques de pêche conviennent très bien à certaines régions et les petits ateliers à certaines productions. Il s'agit de créer une flotte de pêche moderne efficace et de grands centres de production à des endroits appropriés; alors, les pêches deviendront une industrie rémunératrice et enrichiront l'économie déjà variée de la province de Québec et du Canada tout entier.

Que dire de plus, à la fin de cet article sur la pêche et les pêcheries du Québec, si ce n'est que nous assistons à l'éveil de toute notre industrie de la pêche, à une prise de conscience de nos richesses marines? C'est très heureux.

## «Ventre affamé n'a point d'oreilles»

Guy de MERLIS

REPONDANT à l'appel de l'Association des Nations Unies du Canada, des délégués d'une cinquantaine d'organismes se réunissaient à Ottawa, à la fin de mai, pour participer à une conférence nationale dont le sujet était l'aide du Canada aux pays insuffisamment développés. Il y a quelques années, on aurait difficilement trouvé assez de Canadiens préoccupés du sort des pays éloignés pour tenir une conférence de ce genre; à plus forte raison, pour discuter, en connaissance de cause et avec un intérêt réel, des problèmes économiques et sociaux des pays insuffisamment développés et chercher à les résoudre.

Cette conférence de deux jours s'était imposé un triple but: a) fournir aux délégués des renseignements exacts relativement à ce que le Canada a fait dans le passé et accomplit présentement, de même que sur les besoins actuels dans les différentes parties du monde; b) offrir l'occasion d'une discussion pouvant aboutir à des recommandations précises quant aux mesures

*M. de Merlis est chargé de l'édition française de la Gazette du Travail, publication du ministère fédéral du Travail.*

que le Canada doit prendre; c) soulever l'intérêt général autour du problème.

Les organismes représentés à cette conférence étaient des plus variés; on y remarquait la Ligue des Femmes catholiques du Canada, l'Amitié Canada-Orient, des représentants d'unions ouvrières, de clubs sociaux, de ministères fédéraux et d'importantes industries. Certains des délégués vinrent même de la Colombie britannique.

La conférence se déroula sous la présidence de M. Marvin Gelber, président national de l'Association des Nations Unies du Canada. Au nombre des conférenciers, on comptait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'Hon. L. B. Pearson; le directeur général de l'administration de l'assistance technique des Nations Unies, M. H. L. Keenleyside; et M. Nik Cavell, l'administrateur de la participation du Canada au Plan de Colombo. Le ministre des Pêcheries, l'Hon. James Sinclair, présida un des débats.

Inspiré des délibérations de cette intéressante conférence, cet article ne vise pas à en donner un résumé, mais tout au plus à présenter un aperçu sommaire de la participation financière et technique du Canada au

développement économique et social du sud et du sud-est de l'Asie et à exposer certains des motifs d'une telle aide.

#### LE PLAN DE COLOMBO

Le Plan de Colombo pour le développement économique coopératif dans le sud et le sud-est de l'Asie (tel est son titre officiel) fut conçu au cours d'une réunion des ministres des Affaires étrangères du *commonwealth*, à Ceylan, en janvier 1950. Le but de cette réunion était d'étudier l'aspect économique de la situation du sud et du sud-est de l'Asie. On eut tôt fait de souligner que dans cette partie du globe vivent près de six cents millions d'habitants, soit le quart de la population mondiale, et que ces gens ont longuement souffert de la pauvreté et de la faim. On en vint à la conclusion que des pays de cette vaste région, notamment l'Inde, le Pakistan et Ceylan, ayant récemment acquis la gouverne de leurs propres affaires, se devaient d'améliorer les conditions de vie de leurs citoyens par le développement vigoureux de leurs richesses naturelles.

Mais comme ces pays ne possédaient pas les capitaux nécessaires à leur développement, il fut évident qu'une aide financière devait leur être fournie de l'extérieur. Un plan sexennal fut tracé et mis en œuvre vers le milieu de 1951, prévoyant une dépense de cinq milliards, dont au moins trois devaient venir de l'extérieur. Le Royaume-Uni a promis une contribution d'environ quarante-deux millions de livres sterling par année, à même des fonds bloqués. L'Australie fournira au moins soixante-quinze millions de dollars en six ans, tandis que la part de la Nouvelle-Zélande équivaut à neuf millions de dollars pour les trois premières années.

Le Canada a fourni vingt-cinq millions de dollars chaque année comme capitaux d'établissements et \$400,000 pour l'aide technique, au cours des quatre premières années. Cette année, le Canada a porté sa contribution à \$26,400,000.

D'autres pays, notamment les États-Unis, participent aussi au Plan; plusieurs organismes, tels la Banque internationale de Reconstruction et de Développement, diverses institutions spécialisées des Nations Unies, la Fondation Ford, sans compter les organismes religieux, versent également une aide financière considérable pour l'amélioration de la situation économique et sociale du sud et du sud-est de l'Asie.

Dans l'exécution du Plan de Colombo, le Canada se guide d'après deux grands principes. Il est reconnu que les gouvernements des pays bénéficiaires sont en meilleure position que le Canada de connaître leurs propres besoins, de sorte qu'on leur laisse le soin de déterminer l'usage qu'ils entendent faire de l'aide qu'on leur offre. D'autre part, quand un projet est soumis pour approbation, le Canada tient compte de son apport au progrès économique du pays intéressé et voit s'il est en mesure de fournir les marchandises et services sollicités.

#### PROJETS TYPIQUES

L'espace manque pour décrire en détail les trente-huit projets que le Canada a entrepris de seconder dans le sud et le sud-est de l'Asie. Une brève description de projets caractéristiques permettra d'apprécier la contribution du Canada au relèvement économique et social de l'Inde, du Pakistan et de Ceylan. Avant de passer à cette description, notons que le Canada a fourni de fortes quantités de blé à ces pays menacés de famine. Ainsi, de 1951 à 1953, l'Inde en a reçu pour une valeur de quinze millions de dollars. Afin de placer cet envoi de blé dans les cadres du Plan de Colombo, le Canada a demandé de verser dans un fonds spécial l'équivalent en roupies de la valeur du blé expédié et d'appliquer ces roupies à l'exécution du barrage de Mayurakshi.

*Le barrage de Mayurakshi pour l'irrigation et l'électrification du Bengale.* — Grâce à ce barrage, l'Inde pourra récolter quatre cent mille tonnes de céréales de plus, produire quatre mille kilowatts d'électricité, et maîtriser le cours d'un fleuve tumultueux qui a souvent causé des inondations graves. De plus, ce projet permettra de fournir aux petites industries locales assez d'énergie électrique pour maintenir au travail les villageois de cette région où les pluies abondantes laissent la terre cultivable pendant quelques mois de l'année seulement.

*La Commission de Transport de l'État de Bombay.* — Le Canada a fourni des camions et des autobus, pour une valeur de quatre millions et demi de dollars, afin de faciliter le transport du blé au port de Bombay et des produits maraîchers aux marchés de la ville.

*Chaudières à vapeur.* — L'Inde cherche à construire de nouvelles locomotives à son usine de Chittaranjan, près de Calcutta. Mais son projet fut sur le point d'échouer quand il se produisit un embouteillage, faute de chaudières à vapeur. Le Canada s'est empressé de lui en expédier une cinquantaine. De plus, le Canada s'est engagé à construire cent vingt locomotives à vapeur, d'une valeur totale de vingt et un millions de dollars, afin de remplacer une partie du matériel roulant de l'Inde qui s'est fort épuisé durant la guerre.

*Cimenterie pour les réfugiés du Thal.* — Un des premiers projets que le Canada a appuyés au Pakistan fut la construction d'une cimenterie pour les réfugiés du Thal, dans le Pendjab du nord-ouest, où le Pakistan compte installer en permanence une fraction des sept millions de personnes qui s'y sont réfugiées lors du partage de l'Inde. Des tuyaux de ciment conduiront l'eau de l'Indus, et l'on bâtera des maisons et des bazars dans les nouveaux villages. Le Canada fournit la machinerie; le Pakistan verra à la construction de l'usine.

*Relevé aérien des ressources.* — Une des plus heureuses entreprises imaginées par le Canada et le Pakis-

tan est le relevé aérien des ressources; exécuté par une compagnie de Toronto, au coût de deux millions de dollars, ce relevé a permis de tracer une carte complète des ressources minérales et végétales du pays.

*La pêche à Ceylan.* — Les diététiciens de l'Organisation mondiale de la Santé ayant conseillé au gouvernement de Ceylan de procurer à ses concitoyens une nourriture plus riche en protéines, le Canada décida d'y développer l'industrie de la pêche; le poisson, qui abonde là-bas, est l'aliment tout désigné pour fournir ces protéines. Deux bateaux de pêche furent construits sur la côte du Pacifique; un équipage canadien, avec, à bord, un ichtyologiste et un pêcheur professionnel, les conduisit à Ceylan. Les pisciculteurs canadiens étudièrent les habitudes des poissons d'eau profonde, leurs lieux de reproduction, et enseignèrent aux Cingalais la façon de les prendre au moyen d'engins de pêche plus perfectionnés. On fit de plus l'acquisition d'un chalutier qui prit beaucoup de poissons; mais ceux-ci se gâtèrent faute de compartiments frigorifiques. Il fut alors décidé d'établir une usine frigorifique, puis une autre destinée à pulvériser les déchets de poisson en engrais chimique et en moulée pour le bétail et qui servira aussi à l'extraction de l'huile de foie de morue. Le gouvernement cingalais doit aussi construire et équiper un grand port de pêche où se trouveront l'usine frigorifique et l'usine de pulvérisation.

Voilà donc le genre de projets que favorise le Canada. Il faut y ajouter l'irrigation, la construction de conserveries, l'expédition de lingots de cuivre et d'aluminium que les usines hindoues changent en fils, câbles et tuyaux, l'érection d'usines hydro-électriques, l'envoi d'avions munis de pulvérisateurs pour répandre des nuages d'insecticides, le développement de régions peu peuplées pour dégager les centres surpeuplés, et bien d'autres projets.

#### L'AIDE TECHNIQUE

De pair avec l'aide financière, l'aide technique. Car, pour assurer le progrès économique d'un pays, il faut nécessairement des techniciens. Le programme de coopération technique vise un double but: suppléer à l'aide technique des Nations Unies et de ses institutions spécialisées et accroître les connaissances technologiques si essentielles au progrès.

Alors que l'aide financière du Canada a été limitée à l'Inde, au Pakistan et à Ceylan, l'aide technique a été fournie à un nombre plus considérable de pays insuffisamment développés. A ce jour, quelque six cents étudiants et autres ont été formés au Canada et quelque deux cents experts canadiens ont été envoyés à l'étranger.

On cherche de plus en plus à instruire sur les lieux de bons contremaîtres, des artisans et des ouvriers compétents. Le Canada fournit donc des machines et des outils pour l'apprentissage des ouvriers et parti-

cipe à la formation générale de techniciens dans les écoles techniques qui reçoivent également de l'aide. Les coopératives étant étroitement liées à la production agricole, le Canada a envoyé dans le sud et le sud-est de l'Asie une mission connaissant l'organisation des coopératives, pour voir ce qu'il y a à faire dans ce domaine. A Ceylan, on s'occupe actuellement de promouvoir des coopératives de pêcheurs.

Une des initiatives les plus intéressantes et les plus fructueuses du programme de formation professionnelle a été l'instruction de fonctionnaires du service public au Pakistan.

#### L'INTÉRÊT DU CANADA AU PLAN DE COLOMBO

La raison primordiale de l'intérêt que le Canada porte à ces pays insuffisamment développés peut s'exprimer par la morale de la fable de La Fontaine: « Ventre affamé n'a point d'oreilles ». A titre de membre de plus en plus influent d'une communauté de pays libres, le Canada ne peut manquer de se soucier de la stabilité politique de la vaste et importante région du sud et du sud-est de l'Asie. Les quelque six cents millions d'êtres humains qui l'habitent se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins. A côté d'eux, la Chine, avec ses quatre cents millions d'habitants et des problèmes identiques engendrés par la pauvreté, la maladie et l'ignorance, a adopté la dictature communiste. Les autres pays du sud et du sud-est de l'Asie veulent aussi une transformation économique et sociale; mais ils penchent vers les moyens de notre démocratie. Que les pays démocratiques de l'Ouest faillissent à la tâche, et c'est, tôt ou tard, toute notre civilisation qui s'affaîssera.

Mais si notre seule raison de fournir de l'aide matérielle aux pays insuffisamment développés s'explique par la *guerre froide*, nous courons fortement le risque de voir nos efforts anéantis. Comme le souligna l'Hon. Pearson, il faut nous garder de croire que nous pouvons acheter nos alliés. Les pays de l'Asie n'entendent pas devenir nos mercenaires. D'ailleurs, nous devrions adopter la même politique d'aide fraternelle si la menace communiste n'existait pas. N'est-ce pas d'abord le devoir et le désir de tout chrétien de venir en aide à ses frères moins fortunés? Il nous faut en outre reconnaître que le plus tôt s'améliorera le niveau de vie des autres nations, le plus à l'aise nous serons nous-mêmes. Enfin, le progrès social et économique de ces pays est essentiel à une paix durable.

Il reste qu'une aide extravagante, sans égards aux problèmes d'ordre pratique, — et ils sont nombreux dans des pays à religions et civilisations si diverses, — peut non seulement nuire à l'efficacité de nos efforts, mais même provoquer une mésentente funeste. Nous devons donc convaincre les peuples de l'Asie que notre bienveillance à leur égard est sincère, que nous désirons vraiment leur prospérité et que nous tenons à ce qu'ils demeurent libres et maîtres de leur destin.

## MODERNE APRÈS QUATRE CENTS ANS

LE 31 JUILLET 1556, — il y aura quatre siècles l'an prochain, — Ignace de Loyola remet son âme au Seigneur. L'ancien capitaine de l'armée d'Espagne est devenu un prêtre dont l'âme habite les sommets de la contemplation. Avant de mourir, il commande un corps d'élite qui combat pour le Christ sur tous les continents. Son ordre, admirablement adapté aux besoins de l'heure, repose sur une sagesse à si longue portée qu'il pourra, dans quatre cents ans, garder son esprit primitif sans paraître avoir vieilli. Pourquoi ?

« On est habitué, écrit Walter Dirks (*La Réponse des moines*, voir p. 248), à lier intimement la Compagnie de Jésus à la Contre-Réforme... L'activité missionnaire des Jésuites en Asie et en Amérique du Sud suffirait à montrer qu'il ne s'agissait pas seulement pour eux de reconquérir à l'Église romaine les pays, les hommes et les princes perdus pour elle du fait de la Réforme... C'était la première des tâches qui s'offraient à cet ordre combattif, mais ce n'était pas la seule, et la mobilité de cette nouvelle compagnie et de ses soldats isolés lui permettait de les lancer rapidement sur les points menacés. On peut penser que leur mobilité est plus typique encore que leur esprit combattif. » Or, « une telle mobilité est l'une des caractéristiques de la société moderne ».

Et il poursuit : « L'ordre a compris que tout est en mouvement, ... et... que le chrétien, s'il veut se greffer sur l'histoire, doit se greffer sur la société moderne... En d'autres termes : la Compagnie de Jésus a compris... que le Moyen Âge était fini et que la société bourgeoise commençait à le remplacer. La Compagnie n'avait plus aucun lien avec l'édifice pyramidal de l'empire féodal, pas même avec ce qui lui correspondait à l'intérieur de l'Église... » Il en résulte que « les réformateurs et les contre-réformateurs avaient quelque chose en commun : à la liberté du chrétien correspond la forte individualité du Jésuite, soldat de la foi ».

C'est pourquoi « l'ordre forme avec le plus grand soin la personnalité de ses membres, au cours d'études qui, à l'heure actuelle, durent quinze ans; et, dans cette formation, il tient compte des goûts, des dons de chacun. La personnalité et l'obéissance sont connexes l'une à l'autre : celui qui entre dans la Compagnie renonce à disposer lui-même de sa vie, mais il peut le faire dans la confiance qu'il pourra développer librement, de la manière la plus riche, sa personnalité. Du moins, est-ce là le principe de la Compagnie. Certes, la stricte obéissance, tout comme la liberté qui lui correspond, peut aussi dépasser ses limites : c'est là un danger, une tentation qui sont inhérents à cette construction ». Jamais, rectifions-nous, l'obéissance ne peut dépasser ses limites, qui s'étendent jusqu'à la mort et à la mort de la croix; elle ne réalise pas toujours nos vœux naturelles; mais, surnaturellement, elle n'est jamais en défaut.

« En d'autres termes, conclut l'auteur, l'ordre des Jésuites est la forme monastique de l'Action catholique, comprise... dans son sens le plus large : comme l'action libre de l'individu chrétien dans la société libre... Être chrétien... dans les mille situations de la vie et de la société, comme ouvrier, bourgeois, fonctionnaire, homme d'État, savant ou paysan, dans l'action politique, dans la victoire et la défaite, au camp de concentration, ... comme personne baptisée et destinée à la sainteté : c'est cela sans doute l'existence chrétienne à laquelle correspond la Compagnie de Jésus, sous la forme monastique, c'est-à-dire dans le vœu d'obéissance... *La liberté du chrétien*, tels pourraient être la devise et le but de la Compagnie de Jésus. »

Cette vue sur l'œuvre de saint Ignace appellerait nuances et compléments. Telle, cependant, elle paraît juste et mérite l'attention. Nous y reviendrons.

## A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

### « LE VINGTIÈME SIÈCLE APPARTIENT AU CANADA »

*Un Jésuite canadien-français, aux études à l'Université Grégorienne et qui passe ses vacances en Allemagne pour y apprendre la langue, nous écrit : « On trouve toujours profit à se regarder dans le miroir des autres peuples. Au cours de mes lectures allemandes, je suis tombé sur un article, paru dans le journal protestant évangéliste Christ und Welt (le Christ et le Monde) et rapportant les impressions d'un Allemand qui a séjourné au Canada. Croyant qu'un tel article intéresserait l'équipe de Relations, je me suis amusé à le traduire. Je vous envoie ma traduction à titre documentaire, car l'article représente assez bien la pensée des Européens informés. Je dis informés, car, vous le savez comme moi, la plupart ne connaissent du Canada que son dollar, — pas le Dollar du Long-Sault, — ses Indiens et son existence comme puissance montante. Le journal Christ und Welt, publié à Stuttgart, est un hebdomadaire d'excellente qualité. » Nous avons pensé que cet article, paru le 21 juillet, intéresserait aussi nos lecteurs, qui sauront eux-mêmes faire la part de ce qui est exact et de ce qui ne l'est pas.*

IL Y A CINQUANTE ANS ENVIRON, le premier ministre Laurier, l'un des hommes d'État canadiens les plus marquants, prononçait le mot souvent repris : « Le vingtième siècle appartient au Canada. » La thèse de sir Wilfrid Laurier s'appuyait sur la richesse naturelle du pays. La surabondance et le gaspillage sont encore aujourd'hui les deux traits qui sautent aux yeux de l'Européen. Surabondance d'espaces inoccupés, recelant des richesses insondées et encore à découvrir. La superficie du Canada dépasse de 100,000 kilomètres carrés celle de l'Europe; sur cet immense territoire vivent aujourd'hui 14 millions de personnes, c'est-à-dire le double de la population qui existait à la fin du siècle dernier, lorsque Laurier prononçait son mot prophétique. Cependant, aujourd'hui comme alors, vaut la restriction significative : MAIS les hommes manquent.

Les deux grandes vagues de peuplement des cinquante dernières années ont apporté environ deux millions d'immigrants européens. Ils habitent ensemble, avec les anciens Canadiens, un étroit corridor qui s'étend de la côte atlantique à la côte pacifique, entre le 50° et le 55° degré de latitude. La plupart des habitants, toutefois, se concentrent depuis lors dans les limites et les environs des deux villes de l'Est qui comptent chacune plus d'un million d'habitants : Montréal et Toronto. Winnipeg, la grande ville de l'Ouest central, et Vancouver, la ville maritime de la côte pacifique, sont les deux autres villes qui, pour les immigrants comme pour ceux des Canadiens qui délaissent la terre, exercent la même fascination. Au nord, par delà l'étroit corridor, s'ouvrent les espaces déserts dans lesquels vivent une poignée d'Indiens et d'Esquimaux et où de prestigieuses richesses naturelles sollicitent le chercheur d'or, comme aussi, plus récemment, le prospecteur en quête d'uranium.

L'urgence d'élargir l'étroit corridor et d'occuper systématiquement le pays date, comme la thèse de Laurier, de cinquante ans, mais, aujourd'hui encore, demeure à peine satisfaite. Deux lignes de chemin de fer franchissent, dans un pays vierge, la distance immense qui sépare les côtes atlantique et pacifique. De Toronto à Winnipeg, au cœur du continent, il faut deux jours entiers pour traverser une large région forestière, zone de puissante végétation à l'état

sauvage, coupée seulement de lacs magnifiques, la plupart du temps sans nom. Durant deux autres jours de voyage, on éprouve la monotonie des plaines à blé de l'Ouest central, brisée à tous les cent kilomètres par de gigantesques entrepôts à grain et par de petites agglomérations. Les huit cents derniers kilomètres, en direction de la côte pacifique, constituent la magnifique chaîne des montagnes Rocheuses, montagnes dont beaucoup, aujourd'hui encore, ne portent pas de nom et que nul être humain n'a jamais foulées.

#### Un vacuum

Ainsi le Canada, vu en gros, est-il encore de nos jours un vacuum, une entité géographique qui n'a pas encore de physionomie vraiment typique. Les distances qui séparent les centres culturels isolés de l'Est, de l'Ouest central et de l'Ouest favorisent le régionalisme et le provincialisme.

A cela s'ajoute, comme un second *mais*, le partage culturel tripartite du Canada. La plus grande des dix provinces, le Québec de la côte atlantique, demeure toujours, culturellement, linguistiquement et religieusement, sous le signe français. Les neuf autres provinces sont, avec des nuances diverses, d'orientation britannique, avec une tendance nouvelle, franchement accusée, vers l'américanisation. Cette mosaïque nationale, qui date de l'époque du peuplement, a ses avantages et ses inconvénients. Le Québec français et catholique nage, comme une île riante et colorée, dans la monotone mer anglaise. Le Canadien français, par son tempérament, son aspect physique, son style de vie, sa langue et sa religion, est aux antipodes du Canadien anglais et représente l'élément le plus stable, le plus sain et le plus fécond du Canada.

Au dehors, la solution de ce problème *minoritaire* a pris la forme d'une coexistence paisible, avec deux langues d'État officielles et la reconnaissance, pour la province de Québec, de la religion catholique et de la culture française. Dans les coulisses, toutefois, se livre un âpre combat pour le pouvoir. Ce combat se traduit de façon humaine et va du ressentiment personnel — qui repousse le Canadien français comme crasseux, fainéant, irresponsable, et le Britannique de naissance comme raide, distant et puritain — jusqu'à la petite guerre politique et raciale...

#### Regard vers New-York

Le Canadien n'existe donc toujours pas. Outre le Canadien français et l'Anglo-Saxon canadien, il existe une mince couche de la population qui se montre hypnotisée par New-York et fortement américanisée. Ce partage culturel tripartite a entravé le développement d'une littérature nationale, proprement canadienne. Le Canadien lui-même le sait, et il en souffre comme d'un complexe d'infériorité.

Quiconque a connu cet immense pays avec ses richesses fantastiques se demande toujours : A quoi donc faut-il attribuer que le Canada soit resté presque stationnaire depuis cinquante ans, alors que son voisin, durant le même laps de temps, s'est élevé au titre de puissance mondiale numéro 1 ? Le manque d'hommes seul suffit-il à expliquer ce lent développement du pays ? N'y a-t-il pas encore un

autre motif à cette stagnation ? Les cent ans d'histoire, comme pays indépendant, que l'Amérique a l'avantage de posséder sur son voisin du Nord, ne sont pas l'unique raison de son développement supérieur. Évidemment, les conditions géographiques du Canada sont moins favorables : les espaces déserts ont quelque chose de paralysant, qui a agi et qui agit toujours négativement sur l'esprit du pionnier et du chercheur individuels, comme sur l'esprit de toute la nation. L'homme perd toute audace dans l'initiative, tout élan, tout ressort. Le dynamisme, qui distingue le voisin américain, manque ici tout à fait.

A cela s'ajoute la loi rigoureuse de la *Canadian way of life*, de la mentalité bourgeoise : « Repose-toi, cherche une situation solide, si possible avec pension assurée, marie-toi vite et fonde un foyer avec de nombreux enfants. » Cette tendance à la vie tranquille, conditionnée déjà par le pays et le climat, est encore encouragée par de nombreuses institutions. Aussi le Canada ne manque-t-il pas seulement d'hommes, mais, ce qui est plus grave, d'hommes créateurs. Et ceux des Canadiens qui ont douloureusement reconnu ce fait, mais ne peuvent venir à bout du puritanisme, du paternalisme et du conservatisme, émigrent vers les États-Unis, « le vampire bienveillant qui pompe ce que le Canada a de plus précieux : ses hommes ».

Les ressources naturelles du Canada sont telles qu'on peut se reposer encore longtemps et en toute sécurité sur elles, bien protégé par deux immenses océans. La thèse de Toynbee sur la nécessité d'une provocation — que cette provocation vienne de l'exiguïté du sol, de la dureté du climat ou d'une puissance ennemie — semble bien s'appliquer négativement au Canada. Le Canada n'a encore jamais eu, comme nation, à répondre à une provocation qui mette en cause son destin. Son pouvoir d'initiative créatrice n'a jamais été provoqué. Et cela semble bien être le *mais* décisif qui s'oppose à la réalisation de la parole de Laurier; cette parole a cependant pour elle toutes les circonstances extérieures, telles que la richesse naturelle et une situation géopolitique très favorable.

## ALCOOLISME ET NÉVROSE

NE SIMPLIFIONS pas un problème complexe. Les membres des Cercles Lacordaire ont tendance à penser que l'alcoolisme naît de la simple habitude; un sursaut d'énergie suffirait à s'en délivrer. Les Alcooliques anonymes ont plutôt recours à la psychothérapie pour dissoudre les conflits inconscients du buveur. Sans doute, comme le remarque Georges Nouvelles (*Alcool ou Santé*, 2<sup>e</sup> trimestre 1955, Paris), l'inadaptation sociale, le contact difficile avec les êtres et les choses, le manque d'harmonie entre les diverses tendances de l'individu expliquent nombre de cas d'alcoolisme. « L'alcool apaise, au début, l'angoisse qui résulte de cet état; mais, comme dans toutes les toxicomanies, l'accoutumance exige des doses toujours croissantes et qui calment de moins en moins; ces doses alors agissent, à leur tour, sur le psychisme du buveur et mènent à la dégradation de la personnalité. » Toutefois, ajoute-t-il, « il ne faut pas... exagérer ces faits et dire... qu'il n'y a pas d'alcoolisme sans névrose pré-existante... La plupart des alcooliques commencent à boire par entraînement, par imitation, parce que tout le monde le fait, parce que les occasions s'offrent partout, et aussi parce que, il faut bien le dire, il règne dans ce pays une atmosphère de complaisance — on devrait dire presque de complicité — vis-à-vis de l'usage, même excessif, des boissons alcoolisées ». Et c'est sur ce terrain que l'action des Cercles Lacordaire peut s'exercer avec profit.

## Au fil du mois

**Acadie 1755-1955** Les fêtes du deuxième centenaire ont d'abord eu lieu partout, aux belles paroisses d'Acadie, de tous les tronçons d'Acadie, de Campbellton au Cap-Breton. Un mot des moins connues: fêtes locales ou interparoissiales, comme le très beau cortège qui défila sur vingt milles de côte à la baie Sainte-Marie, — Weymouth, Pointe-de-l'Église, Météghan, — village continu de maisons, bien blanches et bien décorées, des Leblanc, Comeau, Belliveau, Deveau, Saulnier, Doucet, Thériault...

A Yarmouth, centre mixte, la fête de trois jours prit une ampleur, inespérée voilà cinq ans: quarante chars allégoriques encadrés de fanfares, des cadets de l'air, de la légion et des pompiers, en tout une centaine d'unités. Au fin sud, l'ancienne baronnie d'Entremont (Pombcoup, Tousquet, Cap-Sable), aujourd'hui les Pubnico et Sainte-Anne-du-Ruisseau, mit le point final. Rien à faire sur la bordure atlantique.

Du Cap-Sable à Sydney, les groupes français se découpent en un casse-tête mal joint, aux vingt morceaux de vie divisés selon les retours de la déportation, puis selon les recherches de salaires. En tous villages et villes, des familles, isolées, dépayées, manquent de français à l'église et à l'école, mais non de mariages mixtes et de noms changés. Halifax ne compte pas ses Acadiens, plus de dix mille, disséminés en neuf paroisses anglophones, donc privées d'écoles bilingues et vouées à l'assimilation rapide, ce qui n'est pour aucun bien supérieur.

« La jeunesse, principal article d'exportation des Maritimes », gagne aussi l'Ontario, Toronto surtout, et encore les États-Unis, puis revient chanter victoire en automobile, tout comme nos Canadiens. Cette hémorragie nationale devra pourtant cesser! Les économies d'argent des caisses et des coopératives devront s'employer à faire travailler les jeunes, à les établir, à souder les groupes et à créer des paroisses. Bloquer le coulage ne sera-t-il pas la meilleure, la vraie manière de continuer le triomphe du deuxième centenaire et de préparer le troisième?

Al. D.

**L'éducation nationale** A son congrès annuel, tenu cette année à Valleyfield, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec a donné comme mot d'ordre à ses membres *l'éducation nationale*. Qui pourrait nier le besoin actuel de cette éducation?

En 1940, six Canadiens français marquants: Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie à Ottawa; Édouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal; Adrien Pouliot, président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, doyen de la faculté des sciences de l'Université Laval; Cyrille-F. Delâge, ancien surintendant du Conseil de l'Instruction publique; Francis Fauteux, bâtonnier du Barreau de Montréal; Édouard Biron, président de la Chambre des Notaires, lançaient un manifeste que signèrent aussitôt trois cents personnalités en vue: députés, universitaires, hommes de professions libérales, hommes d'affaires, industriels, chefs ouvriers et agricoles, etc.

A l'heure où nous sommes, écrivaient-ils, en cette année 1940, les enfants du Canada français doivent recevoir, à l'école, au couvent, au collège, à l'université, l'enseignement et l'éducation qui, avec la connaissance et la fierté de leur origine ethnique et de leur culture, leur inculquent la volonté ardente de continuer leur ligne historique.

Nous partons de cette considération que la survivance des Canadiens français et, ce qui en est le premier moyen, leur éducation nationale ne sauraient être conçues ni orga-

nisées indépendamment de leur nature spéciale d'hommes, de leur milieu géographique, de leur situation juridique et politique. Nés au Canada, fils de la race fondatrice de la patrie, nous voulons que nos enfants soient des Canadiens. Nous entendons, par conséquent, qu'ils soient élevés dans la conscience nette des obligations morales, sociales et politiques qui les lient à leur pays, à tout leur pays. Mais, en même temps, nous retenons ces deux faits capitaux: depuis trois cents ans, de par la volonté de la Providence, les Canadiens français constituent une entité nationale particulière; à maintes reprises, depuis la conquête anglaise, le droit positif a consacré cette volonté providentielle. En conséquence, nous voulons que nos enfants restent ce qu'ils sont par le sang, par l'histoire, par la culture originelle, par le droit.

La même éducation s'impose aujourd'hui. Il faut féliciter les sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'avoir compris. Pourrait-on leur demander de publier un programme qui servirait à leurs sections et à tous les groupes de jeunes et d'adultes qui voudraient en profiter? Nous leur suggérons de s'inspirer d'un excellent travail de Mgr Paul-Émile Gosselin, donné d'abord à la Semaine sociale de Nicolet (1940), puis publié dans les brochures de l'Institut Social Populaire (n° 323) sous le titre *l'Éducation nationale*. On y trouvera en appendice le texte du manifeste de 1940 et les noms des nombreux signataires.

J.-P. A.

**Triste catholicisme** Dans le monde de langue française circule depuis peu un *roman*, ou plutôt une ignoble saloperie lancée à la face de notre Mère la sainte Église et de ses augustes représentants. Pour condamner les *Clés de Saint-Pierre*, que vend avec complaisance la maison Flammarion, *l'Ossevatore Romano* n'a pas de mots assez infamants, tant dans son édition italienne (6-7 juin) que dans son édition française (24 juin). Les deux textes, qui sont différents, mandent que Roger Peyrefitte (personnage expulsé naguère de la diplomatie française), par son *hideux pamphlet*, où l'*obscénité* et le *sadisme* le disputent à la *perfidie* et à l'*injustice*; par les *révoltantes indécences* qui y assaisonnent le *mensonge*, la *calomnie*, la *raillerie* et l'*injure*; par les *irrévérencieuses et sottises insinuations* dirigées contre *Pie XII*; par le *mélange d'abjectes fantaisies et d'inventions impies*, d'*ironies blasphématoires* et de *grotesques parodies* qui s'y trouvent; par sa *volonté délibérée de nuire et de dénigrer*, qui ne s'élève jamais de la boue de la diffamation, mais va jusqu'à l'*insulte sacrilège*, a commis un *outrage à la personne du Souverain Pontife, à l'Église et à la religion*, qui *suscite, avec l'indignation des fidèles, le mépris des personnes honnêtes*.

Que des voyous ou des renégats goûtent en pareille œuvre des *digressions délicieuses*, une histoire traitée avec une *exquise virtuosité*, un *esprit vif et mordant*, qui s'en étonnera? Il y a longtemps que les farceurs, secrètement honteux de leurs turpitudes, croient se justifier par un esthétisme à rebours, justement appelé un « conformisme du scandale », qui ne veut reconnaître d'art que dans l'agencement habile de la sanie ou de la fange. L'horreur, c'est que des catholiques avalent et distribuent cette bave épaisse, qui n'a même pas le mérite d'être bien présentée. Des hommes qui se disent catholiques et qui se font un sport de cracher au visage de leur Mère ou d'applaudir les goujats qui le font! Vraies, les caricatures de Peyrefitte? Il faut une dangereuse dose de crétinisme pour le penser. Triste catholicisme que celui des propagandistes et des gobeurs d'une telle ordure! On souhaite que les catholiques de Montréal fassent comprendre à la succursale de Flammarion qu'il n'est pas avantageux de les insulter.

M.-J. D'A.

**La parole est au procureur général** Les élections qui eurent lieu, le 6 juillet dernier, dans le comté de Laurier, pour choisir le successeur de M. Paul Provençal à l'Assemblée législative, ont fourni à nos deux partis provinciaux l'occasion de s'invectiver selon les plus constantes traditions de notre régime politique. Ce serait seulement grotesque s'il n'y avait un intérêt suprême en jeu: celui du fondement moral de l'autorité. Il ne s'agit pas de savoir si M. Arsène Gagné, candidat de l'Union nationale, a vraiment la faveur de la majorité des électeurs du comté de Laurier, mais de savoir si cette faveur s'est manifestée honnêtement le 6 juillet dernier. Le moindre soupçon qui demeure sur ce point entame le prestige auquel a droit tout député et que le peuple a le devoir de respecter.

Or, les accusations portées par le parti libéral contre l'organisation de la corruption et de la violence lors de cette élection, les faits établis au recomptage des votes (des boîtes de scrutin contenaient plus de bulletins qu'il n'y avait de noms sur les listes électorales) créent forcément dans l'esprit des citoyens honnêtes un doute relativement au droit qu'a M. Gagné de siéger à la Législature. Il importe souverainement à la santé politique de notre province que ce doute soit dissipé.

En effet, ou bien les accusations des libéraux sont fausses, et leurs calomnies doivent être sévèrement punies, car elles nuisent profondément à la réputation du gouvernement (c'est là un délit public qu'on ne peut tolérer); ou bien elles sont vraies, et M. Gagné n'a pas le droit de représenter les électeurs de Laurier à Québec. De plus, comme le parti de l'Union nationale et son chef, c'est-à-dire notre gouvernement provincial, se sont publiquement solidarisés avec le candidat Gagné, c'est le droit de l'Union nationale à régir la province qui est en cause. Ce n'est plus le moment de se payer de mots ou de plaisanteries, mais de tirer au clair une situation insupportable. Le procureur général a tous les moyens qu'il faut pour instituer une enquête. Se défilier serait, pour lui, manquer gravement à son devoir et donner

à penser que la légitimité de l'autorité politique n'est qu'une blague, pourvu qu'on obtienne le pouvoir et qu'on s'y maintienne. On devrait alors s'abstenir de parler de démocratie, surtout de démocratie chrétienne, de fidélité à l'Église et à ses enseignements.

M.-J. D'A.

**Qu'on dénonce les criminels!** La police de Montréal aurait mis à jour un « réseau de prostitution » qui rapporterait un million de dollars par année à ses exploités (*le Devoir*, jeudi 11 août 1955, p. 1). Les filles, dit-on, se recrutent dans tous les milieux; les clients, surtout parmi les gros messieurs de l'industrie et des affaires. Or, ceux-ci et celles-là sont avant tout des pécheurs: leur cas relève du tribunal secret de la pénitence. Mais les exploités? Et ceux qui les protègent (car la prostitution est une organisation qui ne peut pas échapper à la connaissance des autorités policières, administratives ou judiciaires)? Ce sont des criminels: leur cas relève de la justice publique. On proclame les noms des voleurs et des assassins, sans souci du déshonneur qui éclabousse leurs familles: ils n'avaient qu'à respecter les biens et la vie de leurs concitoyens. Il faut agir de même envers les exploités du vice, qui sont les pires ennemis de la société. Les premiers n'attendent qu'à des biens matériels et physiques; leurs crimes n'engagent que leur conscience et ne visent pas à corrompre l'âme de leurs victimes. Tandis que les exploités de la débauche et ceux qui les protègent s'attaquent à la base même de la communauté humaine: ils souillent à la source l'amour humain qui fonde la famille et sa fécondité sociale. Qu'on les dénonce sans égard au titre ou au rang, et qu'on les condamne: ils constituent la plus ignoble engeance qui soit. Et que leur honte serve de leçon! Autrement, le bon peuple aura le droit de penser que toutes nos autorités civiles sont de mèche avec la pègre et la crapule

M.-J. D'A.

## La conférence de Genève: succès ou échec?

Henri SCHUBIGER

JE CROIS que les peuples — ceux qui sont censés constituer l'opinion mondiale, mais dont l'avis n'influence que rarement les jeux diplomatiques — attendaient des résultats plus tangibles de cette fameuse rencontre de Genève « à l'échelon suprême », dans laquelle sir Winston Churchill, au temps de sa splendeur, voyait une sorte de panacée à tous les maux de notre pénible après-guerre. Ils n'espéraient certes pas, ces peuples, que les Quatre Grands réglassent, en l'espace d'une semaine, les nombreux problèmes qui les divisent. Mais ils escomptaient au moins un accord sur un point, qui serait comme le gage d'une entente plus vaste, dans un avenir proche ou lointain.

Or, sur les quatre points qui furent à l'ordre du jour de la conférence de Genève, — Allemagne, sécu-

M. Schubiger est le chroniqueur international du journal le Courrier, de Genève.

rité, désarmement, échanges entre l'Ouest et l'Est, — aucun accord, même de principe, n'a été réalisé. On s'est borné à constater que la discussion était possible et que l'éventualité d'un accord, dans un délai indéterminé, ne devait pas être exclue. Sur quoi, les Grands ont clos leur session, réellement extraordinaire, après avoir confié à leurs ministres des Affaires étrangères les travaux d'ordre pratique, c'est-à-dire le soin de tenter d'arriver à un règlement, partiel ou général, des problèmes en suspens.

Est-ce à dire que rien n'est changé dans les rapports entre les blocs occidental et oriental, et qu'en somme la rencontre Eisenhower-Boulganine-Eden-Faure ne fut qu'un brillant feu d'artifice, une manifestation d'euphorie factice, dont il serait vain d'attendre « des lendemains qui chantent »? Valait-il la peine de mobiliser, une fois de plus, cette malheureuse opinion mondiale, qui ne cesse d'appeler à grands cris un miracle: en l'occurrence, la réconciliation de l'Occident et de l'Orient, l'enterrement définitif de la « guerre froide », une paix et une sécurité véritables?

Sans vouloir me ranger, à mon tour, parmi ces marchands d'illusions qui remplissent de leurs mensonges les couloirs des chancelleries et les colonnes de la grande presse internationale, je pense qu'il n'était pas inutile de rassembler, ne fût-ce que cinq ou six jours, autour de la même table les représentants des puissances qui tiennent entre leurs mains le sort temporel du monde et, très particulièrement, ceux des États-Unis d'Amérique et de la Russie soviétique.

Il était assurément chimérique de spéculer sur les possibilités d'un accord immédiat entre les Quatre Grands. Le fossé créé par les divergences de vues entre les anciens alliés de la seconde guerre mondiale était trop large et trop profond pour qu'il y eût la moindre chance de le combler en si peu de temps, voire de jeter sur lui cette « frêle passerelle » dont a parlé sir Anthony Eden. Du reste, Washington n'avait pas encouragé les rêveries téméraires à cet égard, en nous avertissant qu'il ne fallait point attendre qu'un règlement, partiel ou général, sortît de la conférence de Genève.

C'était la prise de contact entre les Grands qui, à elle seule, devait donner son prix à cette rencontre « à l'échelon suprême ». Comment réagiraient les Russes en présence du plus célèbre des chefs d'État du monde occidental, de ce président Eisenhower dans lequel on voyait jusqu'ici, à l'Est, le principal animateur de la coalition antisoviétique, le leader de « l'impérialisme agressif », le tireur de ficelles de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord ? Et quelle serait l'attitude d'*Ike* devant ces dirigeants du Kremlin qui, depuis bientôt dix ans, s'évertuent à dépeindre les Américains comme d'impénitents « va-t-en-guerre », avides d'en découdre avec l'U. R. S. S. et les démocraties populaires, prêts à déverser leurs bombes atomiques ou à l'hydrogène sur le camp adverse, et retenus seulement par la crainte de représailles foudroyantes de la part d'une Union soviétique à peine moins avancée que les États-Unis — si elle ne les égale déjà — dans le domaine des armes thermonucléaires ?

Eh bien, sur ce point non négligeable, l'épreuve de Genève a été relativement satisfaisante. Russes et Américains, placés face à face, se sont comportés non pas en êtres pleins d'une incoercible défiance les uns envers les autres, mais en hommes cherchant à se convaincre réciproquement de leur bonne foi et de la sincérité de leur désir de paix.

Ce fut une émulation de courtoisie et d'amabilité à laquelle on n'avait jamais assisté jusqu'à présent. Les divergences demeuraient, chacun tenant à marquer fermement ses positions. Mais ce qui, en d'autres temps, eût servi de prétexte à d'aigres polémiques — du genre de celles dont a retenti trop souvent la tribune des Nations Unies — n'a nullement assombri le climat très spécial qui s'était créé dès l'ouverture de la conférence de Genève. Du début à la fin de celle-ci, l'impression persista que, ni d'un côté ni de l'autre, on ne tenait à susciter un incident de nature à empoisonner

l'atmosphère et que, au lieu de foncer sur les obstacles entrevus, les partenaires s'ingéniaient à les contourner habilement. Pas d'accusations rententissantes, pas de doigt tendu pour dénoncer les obscurs desseins de « l'adversaire ».

Des visages souriants, détendus, un Boulganine rivalisant de jovialité avec un Eisenhower. Seul tranchait, sur cette vision d'allégresse, l'air toujours froid et absent de Molotov. Ce Molotov, à propos duquel le général Charles de Gaulle a écrit, dans ses *Mémoires de guerre*, ces quelques lignes qui le dépeignent bien : « Le ton sérieux, le geste rare, d'une correction prévenante mais rigoureuse, regardant au-dedans de lui-même,... il ne livrait rien qui parût spontané. Pas moyen de l'émouvoir, de le faire rire, de l'irriter... En M. Molotov, qui n'était et ne voulait être qu'un rouage parfaitement agencé d'une implacable mécanique, je crois avoir reconnu une complète réussite du système totalitaire. » Mais, à Genève, le ministre des Affaires étrangères de l'U. R. S. S. ne se trouvait pas au premier plan. Et les difficultés qu'il s'efforça de susciter *in extremis*, lors de ses discussions avec ses « collègues » Foster Dulles, MacMillan et Pinay, à la veille de la clôture de l'entrevue de Genève, furent noyées dans les déclarations finales des Quatre Grands, empreintes de l'optimisme qui avait prévalu durant toute cette semaine étonnante.

Quel contraste avec le climat de la conférence de Genève de l'an dernier, où fut pourtant conclu l'accord sur l'Indochine ! Il est vrai que les Grands d'alors n'étaient que les ministres des Affaires étrangères. L'un d'eux, M. Foster Dulles, n'y fit d'ailleurs qu'une brève apparition, donnant l'impression d'un homme ennuyé et méfiant, qui n'attendait visiblement rien de bon de ce débat asiatique. Les Russes, à l'instar de leurs amis chinois, promenaient un visage cadennassé et ne se déplaçaient pas sans une escorte de policiers armés jusqu'aux dents.

La beauté du paysage, la douceur que respirent Genève et son lac par la belle saison, l'accueil aimable de ses habitants : à tout cela, ces diplomates étrangers paraissaient insensibles. Cette fois-ci, au contraire, les Grands — ceux de « l'échelon suprême » — eurent l'air de goûter pleinement le charme estival de la cité dont ils étaient les hôtes passagers. On vit les Russes donner l'exemple, bientôt suivi par Eisenhower, de circuler en voiture décapotée. Et *Ike* lui-même remplit d'aise les badauds genevois en allant à pied, comme un simple citoyen, acheter des jouets dans un bazar proche du consulat américain.

\*

Succès dans le domaine spectaculaire, la conférence des Quatre Grands restera-t-elle dans l'histoire comme un échec sur un autre plan, plus contingent celui-là ?

Aucun problème n'a été réglé à Genève, et surtout pas celui de l'Allemagne, qui est logé dans une impasse

depuis l'infructueuse conférence de Berlin de février 1954. Un seul progrès a été réalisé depuis Berlin: les Russes semblent admettre aujourd'hui la réunification de l'Allemagne par le moyen d'élections générales, libres et contrôlées, dans les deux parties de l'ancien Reich. Cependant, comme ils s'obstinent à ne pas vouloir de réarmement allemand dans le cadre de l'O. T. A. N., leur concession sur la question électorale demeure, pour l'instant, platonique.

L'Union soviétique n'est apparemment pas pressée — en dépit des déclarations contraires que font volontiers ses dirigeants à ce sujet — de voir l'Allemagne réunifiée. Parce que cette réunification, si elle se fait sur la base d'élections réellement libres, ne peut que tourner à la déconfiture du régime communiste de l'Allemagne orientale. Or, Moscou tient à conserver le plus longtemps possible le fidèle satellite que constitue, pour l'U. R. S. S., la République allemande de MM. Pieck et Grotewohl. Donc, plutôt une Allemagne divisée qu'une Allemagne unifiée, sous un régime qui ne serait pas analogue à celui de Pankow!

D'autre part, les Russes tiennent plus que jamais à la rupture des liens militaires créés par les accords de Paris entre l'Allemagne occidentale et l'O. T. A. N., le but final des gens du Kremlin demeurant, comme du temps de Staline, la désagrégation de l'Organisation nord-atlantique. Mais, pour l'heure, ils n'insistent plus sur la liquidation de l'O. T. A. N. et, admettant — puisqu'ils ne peuvent faire autrement — l'existence de la République fédérale, ils offrent au chancelier Adenauer de nouer avec l'U. R. S. S. des rapports en bonne et due forme.

A Genève, le président Boulganine a révélé le plan à longue échéance de son pays sur la solution du problème allemand: il s'agirait de mettre sur pied un pacte de sécurité collective pour l'Europe englobant les deux Allemagnes. Ces vues rejoignent celles que M. Molotov avaient émises à Berlin en février 1954. Elles sont inadmissibles pour les alliés occidentaux; car, de l'aveu des Russes eux-mêmes, leur réalisation entraînerait la dissolution de l'O. T. A. N., en échange de celle du pacte de Varsovie, conclu par l'U. R. S. S. avec ses satellites en manière de réplique au traité de l'Atlantique-Nord.

Seulement, dans cette affaire, les Occidentaux seraient les perdants: en effet, l'alliance politique et militaire entre la Russie et les États de sa zone d'influence, qui préexistait au pacte de Varsovie, ne disparaîtrait pas avec ce dernier. Ainsi, rien ne serait changé, en fait, à l'Est, tandis que l'Ouest aurait bel et bien sacrifié une forme d'organisation collective destinée à assurer sa sécurité contre une agression éventuelle — et qui a fait ses preuves, puisque, sans la création de l'O. T. A. N., l'Union soviétique ne consentirait probablement pas, aujourd'hui, à s'asseoir à la même table que les Occidentaux pour y discuter à l'amiable du règlement de ses litiges avec eux.

Les Quatre Grands ont donc admis, à Genève, que le problème allemand et celui de la sécurité collective étaient liés. La solution de ce double problème n'en est pas avancée pour autant.

La question allemande se trouvant au centre du débat Ouest-Est, il est à peu près certain qu'aucun des points inscrits à l'ordre du jour de la conférence de Genève ne pourra être réglé en dehors d'elle. Pas de sécurité collective sans une entente entre les quatre grandes puissances sur le sort de l'ancien Reich. Et, partant, pas d'accord non plus sur le désarmement. La façon dont les Russes ont éludé une réponse positive à la proposition Eisenhower d'échange complet des informations militaires entre les grandes puissances — l'événement le plus saillant de la rencontre de Genève — n'est-il pas significatif à cet égard?

Enfin, en l'absence d'un règlement de ces trois questions capitales, — Allemagne, sécurité collective et désarmement, — comment imaginer un développement sérieux des échanges entre l'Ouest et l'Est, tel que le préconise le plan Faure? On voit, dès lors, que la tâche confiée par les Quatre Grands à leurs ministres des Affaires étrangères n'est pas précisément aisée.

\*

L'unique heurt qui se soit produit entre les Grands, plus exactement entre deux d'entre eux, sans d'ailleurs que l'atmosphère de la conférence de Genève en ait souffert, c'est la question des satellites de l'U. R. S. S. qui l'a provoqué.

En soulevant cette question, le président Eisenhower n'obéissait pas seulement à une impulsion généreuse, il répondait à l'attente du peuple américain tout entier, qui, à la différence de beaucoup de nos opportunistes de l'Europe libre, est demeuré très sensible à l'une des plus criantes iniquités de notre temps. N'oublions pas aussi que les États-Unis ont offert asile à un grand nombre de réfugiés en provenance des pays asservis de l'Europe centrale, orientale et balkanique, d'une part; et, d'autre part, que des millions de ressortissants de ces mêmes pays étaient établis sur le sol américain longtemps avant la guerre déjà, parfois depuis plusieurs générations, tout en gardant de profondes attaches sentimentales avec la patrie de leurs ancêtres.

La réponse de Boulganine à l'appel d'Eisenhower a été décevante autant, hélas! que prévue par la plupart des observateurs: l'U. R. S. S. ne veut rien savoir de l'ouverture d'un débat sur les pays qu'elle a enchaînés, au mépris du droit de libre disposition des peuples — inscrit pourtant en tête des principes de la Charte de l'O. N. U. — et des traités signés par les prédécesseurs des dirigeants actuels du Kremlin. S'inquiéter du sort des satellites de la Russie, cela s'appelle, dans la terminologie soviétique, « s'ingérer dans les affaires intérieures des autres peuples ».

C'est malheureusement l'U. R. S. S. qui, en s'ingérant — et de la manière la plus brutale — dans les affaires intérieures des États baltes, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie, de la Hongrie, de la Bulgarie et de l'Albanie, a contraint les nations de l'Europe qui avaient échappé à ses convoitises de s'unir, pour leur défense, et non à des fins agressives. Sans le « coup de Prague » de février 1948, l'Alliance atlantique aurait-elle vu le jour ?

Par conséquent, c'est à l'U. R. S. S. qu'il appartient maintenant — si elle tient à fournir au monde libre la

preuve qu'elle a renoncé à la politique de rapine et d'oppression de l'ère stalinienne — de faire le geste qui, plus que tout autre, rétablirait la confiance entre l'Ouest et l'Est et mettrait fin à la « guerre froide ». Ce geste, ce serait de relâcher le dur contrôle qu'elle exerce sur ses satellites et de leur rendre la liberté — qu'elle leur a ôtée — de choisir le régime qui leur convient. Aussi longtemps que les Russes n'auront pas compris cela, les possibilités de détente et de paix durable — durable parce que fondée sur la justice — seront des plus limitées, en dépit de toutes les conférences internationales à n'importe quel échelon.

## Congrès d'histoire des religions

Jean BOUCHARD, S. J.

DU 17 AU 23 AVRIL dernier, se tenait à Rome le VIII<sup>e</sup> Congrès international d'Histoire des Religions, consacré principalement à l'étude du thème central, « Le roi-dieu et le caractère sacré de la souveraineté ». Préparé par l'*International Association for the Study of the History of Religions* (I. A. S. H. R.), dont M. le professeur Raphaël Pettazzoni, de Rome, et M. le professeur C. J. Bleeker, d'Amsterdam, sont respectivement le président et le secrétaire, cet événement mérite plus qu'une brève mention dans la grande presse.

Ce n'est pas tous les jours qu'il est donné à des savants de tous pays, de toutes sciences, de toutes croyances de se rencontrer pour confronter les résultats de leurs recherches, leurs méthodes et leurs opinions à propos des faits religieux inscrits dans l'histoire des différents peuples. Rappelons-nous que le premier congrès du même genre eut lieu à Paris en 1900; il fut suivi par ceux de Bâle en 1904, d'Oxford en 1908, de Leyde en 1912, de Lund en 1927, de Bruxelles en 1935 et d'Amsterdam en 1950. Le congrès de Rome réunissait près de 450 délégués représentant 78 universités et instituts scientifiques et provenant de 24 nations: l'Italie et l'Allemagne comptaient chacune 104 congressistes; venaient ensuite: la France (62), la Hollande (42), l'Angleterre (32), la Belgique (23), la Suisse (18), la Suède (13), la Norvège (9), le Danemark (9), l'Autriche (8), l'Espagne (6), les États-Unis (4), le Japon (3), le Proche-Orient (2), l'Afrique occidentale, l'Argentine, le Canada, l'Égypte, la Finlande, la Hongrie, l'Inde, l'Irlande et la Tchécoslovaquie (1).

Les travaux du congrès se trouvaient répartis en onze sections: 1) histoire des études sur les peuples non civilisés; 2) Extrême-Orient, Inde et Asie centrale, bouddhisme; 3) Iran, zoroastrisme, manichéisme; 4) Égypte ancienne, Proche-Orient ancien; 5) Ancien Testament, judaïsme; 6) le monde grec; 7) le monde romain; 8) Europe préhistorique et protohistorique (Celts, Germains, Slaves), Europe moderne, folklore; 9) christianisme; 10) Islam; 11) questions générales de méthodologie, psychologie, sociologie, phénoménologie.

Durant cinq jours, il y eut chaque matin une moyenne de quatre travaux ou bulletins présentés à chacune des onze sections; ils étaient souvent suivis d'une discussion, d'une demande de précision ou d'information supplémentaire. L'après-midi était réservé à des séances plénières, où l'on

Le 6 mai dernier, le P. Bouchard, qui étudie la théologie missionnaire à l'Université Grégorienne (Rome), nous adressait l'intéressant compte rendu que voici.

entendait deux conférences plus amples, suivies elles aussi de discussion, en l'une ou l'autre des quatre langues officielles du congrès (français, allemand, anglais, italien).

Notre intention n'est pas ici d'entrer dans le détail des quelque deux cents travaux présentés au congrès, encore moins de prétendre en faire la synthèse. Les spécialistes en trouveront la substance dans les *Actes* du congrès, que l'on compte publier au cours des mois à venir. Quelques titres donneront au moins une petite idée de l'ampleur du sujet: Le roi-dieu dans les recherches des derniers siècles (C. M. Edsman); Le caractère royal et divin du Trône dans l'Inde ancienne (J. Auboyer); *The Foundation of the Universal Royalty in the Rigveda* (M. Falk, Bénarès); La souveraineté de Dieu et des empires humains dans l'*Apocalypse* (L. Cerfaux, Louvain); *Divine Kings in Ancient Greece* (H. J. Rose, Fife); Caractère religieux de la chefferie au Soudan français (Mme Dieterlen, Paris); *Il sovrano « vicarius Dei » nell'alto Medio Evo* (M. Maccarone, Rome); La notion du royaume intérieur chez les mystiques germaniques du XIV<sup>e</sup> siècle (J.-A.-P. Bizet, Poitiers); *Volksreligiöse Herrschaftsformen* (G. Mensching, Bad Godesberg); *The Imperial Rescript on Education and Christianity in the Meiji Era* (Enkichi Kan, Tokyo); *L'autorità secondo la mitologia dei popoli dell'Asia orientale* (P. L. Vannicelli, Naples); Prodiges sacerdotaux de la divinisation impériale (J. Bayet, Paris); Le caractère sacré de la souveraineté en Israël, d'après le psaume 110 (J. Coppens, Louvain); *Die sakrale Kaiseridee in Byzanz* (J. B. Aufhauser, Munich)...

Est-ce à dire que ces travaux ont épuisé les données de l'histoire, ou qu'on a abouti à des conclusions d'ensemble sur le thème central du congrès? Non pas. On a plusieurs fois souligné, évidemment, le caractère divin de la royauté chez les divers peuples et les diverses cultures: rappel opportun de l'aspect royal et divin de l'autorité en notre XX<sup>e</sup> siècle, où l'homme fait figure de révolutionnaire permanent, de déraciné, d'affolé. D'autre part, force nous est de reconnaître, comme le fit le secrétaire général du congrès, que le sujet proposé n'a pas été traité avec toute la rigueur de méthode souhaitable. Ce défaut tint en partie à la liberté laissée aux savants congressistes de développer leur sujet à leur guise, voire de donner des travaux étrangers au thème central. Cette liberté, qui respectait les goûts et recherches d'un chacun et permit des exposés fort intéressants (de Ricciotti sur un passage du livre de Job, de Dupont-Sommer sur les manuscrits de la mer Morte), n'en eut pas moins pour résultat de disperser l'attention.

Ajoutons aussi que la spécialisation très poussée des travaux empêcha souvent les conférenciers de confronter leurs études en vue d'en dégager des conclusions générales, valables pour plusieurs peuples et plusieurs époques: comment un ethnologue spécialiste en telle question africaine ou américaine pourra-t-il communiquer avec un historien de l'Inde ou de l'Iran? Dans ces conditions, les comparaisons et les synthèses semblent impossibles, ou à tout le moins sont sujettes à caution; presque toujours on aura négligé tel ou tel aspect du problème, telle ou telle donnée de l'histoire des religions.

Sans doute, a-t-on pu noter chez les congressistes une attitude générale de sympathie et de compréhension envers leurs collègues, une volonté très nette de souligner plutôt les points de convergence que les divergences. Pour louable que soit le respect des opinions d'autrui, reconnaissons qu'il ne va pourtant pas sans inconvénient dans le domaine des sciences, quand il s'agit, non pas de créer des amitiés, mais de bien cerner la réalité historique dans toute son ampleur et sa complexité. Si l'on ne précise pas le sens des mots employés, les limites spatiales et temporelles de ses observations, on affaiblit ses conclusions ou l'on prête à toutes sortes d'équivoques et de malentendus.

#### PROBLÈME DE MÉTHODOLOGIE

Nous touchons ici à l'un des problèmes les plus importants dans l'histoire des religions, à savoir les relations qui doivent exister entre l'histoire proprement dite et la phénoménologie. La question fut soulevée plusieurs fois au congrès, notamment par Mircéa Éliade (Paris) et le P. Van Bulck, S. J. (Louvain): peut-on interpréter les faits religieux indépendamment de leur contexte historique? C'est le rôle de l'ethnologue et de l'historien d'enregistrer les faits religieux des diverses religions, d'en étudier les données particulières, d'en poser les dates, en tenant compte de leur propre milieu, de leur développement dans ce milieu, et des autres formes culturelles comme la pensée spéculative, la poésie, l'art, la structure sociale... Parallèlement, la phénoménologie religieuse, comme l'entendait feu Van der Leeuw, négligeant le développement historique, découpe dans la multiplicité des phénomènes religieux les diverses structures, compare les données fournies par l'histoire et prétend en dégager les lois générales du comportement religieux de l'homme et des sociétés. Mais ne risque-t-on pas ainsi de rapprocher des faits qui n'ont que des apparences semblables, et dont le sens profond est tout différent dans tel contexte historique; ou inversement de négliger des phénomènes ayant le même sens sous des dissemblances apparentes? Un exemple illustrera notre pensée: une mise à mort peut être la punition d'un coupable, un sacrifice rituel, un acte de cannibalisme, une offrande volontaire (le Christ).

Il en résulte pour la phénoménologie une nécessaire dépendance envers les études des ethnologues et des historiens. L'homme a beau être toujours le même foncièrement, ses besoins fonciers ne s'expriment pas toujours de la même manière. Il faut tenir compte du contexte historique, social, culturel et religieux pour bien comprendre son comportement. Cela ne signifie pas d'ailleurs que tout s'explique par un certain déterminisme historique; on doit reconnaître aussi l'existence de facteurs indépendants: liberté humaine, originalité des personnes, phénomènes mystiques... C'est assez dire que l'étude de l'homme religieux n'est pas facile et qu'elle exige de tous les savants une rigoureuse objectivité, une parfaite soumission au réel.

#### POSITION CATHOLIQUE

Il y a lieu aussi de mentionner une difficulté d'un tout autre ordre et propre au catholique: objection que pourrait

lui faire sa conscience ou danger que pourrait encourir sa foi. Il n'y a pas si longtemps, ne l'oublions pas, « l'histoire comparée des religions » avait mauvaise presse chez les catholiques. Parler de science des religions, n'était-ce pas admettre que toutes les religions se valent et nier du coup la transcendance du christianisme? A-t-on le droit de soumettre l'Église à des catégories générales empruntées à la sociologie religieuse et à la science des religions, sans tenir compte de son caractère absolument unique? Pour dissiper tout malentendu, distinguons deux plans différents: un plan relevant de la science profane et un plan relevant de la science théologique. Autre, en effet, est l'étude des phénomènes religieux tels qu'ils se manifestent à l'historien, à l'ethnologue, au sociologue... autre le jugement de valeur prononcé au nom d'un credo et engageant la conscience d'un chacun devant Dieu.

L'histoire des religions, bien sûr, présente des dangers: danger de prendre le sentiment religieux pour la religion, danger de tomber dans le syncrétisme, ou d'admettre qu'en pratique toutes les religions sont bonnes. Raison de plus pour que les catholiques abordent l'histoire des religions avec prudence, munis d'une foi éclairée et vivante. Ils n'auront garde alors d'oublier ce fait capital qu'est la Révélation, fait historique: Dieu nous a parlé par son Fils, et il n'en est pas d'autre en qui nous puissions être sauvés (*Actes*, IV, 12). Aussi l'obligation subsiste-t-elle pour tous de croire en qui a seul les paroles de la Vie éternelle et qui nous a laissé son Église, « une, sainte catholique, apostolique », précisément pour que nous ayons la Vie et que nous l'ayons en abondance.

Cela dit, empressons-nous d'ajouter que la science des religions peut rendre de grands services. Quiconque s'intéresse au comportement religieux de ses semblables y trouvera une source d'enrichissement et d'élévation. L'humaniste verra s'élargir le champ de ses connaissances et deviendra plus humain. Le philosophe sera amené à préciser beaucoup de ses notions. Le théologien verra mieux où s'insère le donné révélé. Le missionnaire connaîtra davantage le contexte social, culturel, religieux qu'il aborde et que la grâce doit assumer, achever. Tous deviendront plus conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de ce monde et des hommes qu'il faut comprendre, aimer, servir; vis-à-vis aussi du Dieu de la Révélation qui est entré un jour dans notre histoire et dont personne n'évitera le jugement.

Du point de vue de la « présence catholique », ce congrès marqué un grand progrès, reconnaissons-le. Non seulement les catholiques y eurent pleine liberté de se faire entendre (ce qui ne fut pas toujours le cas dans les congrès antérieurs), mais plusieurs (Turchi, Grottanelli, Koppers...) se virent confier la présidence de certaines sections ou de certaines séances de sections. Et plusieurs autres apportèrent des contributions précieuses, tels Coppens, Cerfaux, Ricciotti, Van Bulck, Anawati, des Places, Bizet, Maccarone, de Fraine, Mensching, etc.

Signalons toutefois deux graves lacunes: la non-représentation des catholiques dans l'exécutif du Congrès et de l'I. A. S. H. R., ainsi qu'une indifférence calculée à l'égard de l'Église et du Pape. Alors que tant de congrès internationaux, groupant des savants de toutes croyances, ne manquent pas de solliciter à Rome une audience du Saint Père, il est étrange, voire douloureux qu'un congrès d'histoire des religions, se réunissant précisément à Rome pour étudier un problème d'histoire religieuse, n'ait pas même songé, semble-t-il, à venir saluer le Père de la chrétienté. A tout le moins aurait-on pu organiser une audience libre. Pareille insouciance dénote une regrettable étroitesse d'esprit, un manque de savoir-vivre qui en ont choqué plusieurs.

Il convient ici de rappeler que l'I. A. S. H. R., fondée en 1950 au congrès d'Amsterdam, publie depuis 1954 la revue *Numen*, consacrée à l'histoire des religions. Sous la direction du professeur Pettazzoni (Rome), elle paraît trois fois l'an chez l'éditeur E. J. Brill, à Leiden (ou Leyde, Hollande). Le même éditeur assume aussi, depuis 1952, la publication d'une bibliographie annuelle de l'histoire des religions, et tout récemment d'une *Anthropologie religieuse*, sous la direction du professeur Bleeker, d'Amsterdam. Ces instruments de travail rendront de grands services à ceux qui s'occupent d'histoire des religions, à quelque titre que ce soit.

Immédiatement après le VIII<sup>e</sup> Congrès international d'Histoire des Religions, l'Institut italien pour le Moyen et l'Extrême-Orient présentait une série de conférences publiques, dues à l'initiative de son directeur, le professeur Tucci, de Rome, ainsi qu'au professeur Puech, des Hautes Études de Paris. Elles avaient surtout pour but de permettre la rencontre et les échanges de vues entre savants, surtout français et italiens, sur ce thème précis: le symbolisme cosmique dans les monuments religieux. On y exposa successivement: ce qui se fait à Paris pour l'étude des religions (H.-C. Puech, Paris), quelques aspects du symbolisme des temples de l'ancien Orient et de la Mésopotamie (G. Widengren, Suède), le symbolisme des monuments religieux dans l'Italie antique (R. Bloch, Paris), le symbolisme des temples chez Philon d'Alexandrie (J. Daniélou, S. J., Paris), le dispositif architectural des temples égyptiens antiques (Jean Sainte-Fare Garnot, Le Caire), le symbolisme des temples au Soudan (Marcel Griaule, Paris), le symbolisme cosmique

dans la structure sociale et l'organisation cérémonielle de certaines tribus américaines (Claude Lévi-Strauss, Paris), la cosmogonie du monde dressé et du monde renversé (C. Hentze, Bruxelles), les temples et maisons comme centre du monde (Mircea Éliade, Paris), les temples des Samyas (G. Tucci, Rome). On avait préparé pour la circonstance une très belle exposition sur le même sujet, grâce à la collaboration de nombreux savants français et sous la direction de Mme Bernard, du Musée Guimet de Paris.

Ici encore surgirent les mêmes problèmes que dans les jours précédents: relations entre histoire et phénoménologie religieuses, valeur des observations faites chez tel ou tel peuple, interprétation des données recueillies, possibilité de conclusions générales... Rencontre prometteuse d'échanges et de confrontations ultérieures entre chercheurs, enquêteurs, savants, philosophes et théologiens. Plus que jamais l'histoire des religions exige la collaboration de tous.

Qu'on nous permette de finir par l'expression d'un vœu souvent exprimé durant ces jours. A sa séance de clôture, le VIII<sup>e</sup> Congrès d'Histoire des Religions envisagea la possibilité que les autres congrès se tiennent alternativement en Europe, en Asie et en Amérique. Pourquoi ne pas accorder la parité aux savants du monde entier? Bien que l'on n'ait pris encore aucune décision à ce sujet, il a été arrêté que les prochains congrès se tiendront: à Tokyo en 1958, à la demande des délégués japonais; vraisemblablement à Strasbourg en 1960; et l'on parle déjà de Marburg (Allemagne) pour 1965. Souhaitons que les Canadiens n'attendent pas que pareil congrès se tienne en Amérique, ou même chez nous, pour prendre part à ces assises internationales. Là aussi, nous avons beaucoup à apprendre, et notre mot à dire, espérons-le.

## Au service de la chanson française

Jean-Paul GINGRAS, S. J.

AU MOIS DE MAI dernier, avait lieu à Gravelbourg (Saskatchewan) et à Saint-Paul (Alberta) le festival de la chanson française. Notons qu'Edmonton, Prince-Albert et Saint-Boniface ont aussi leur festival annuel. L'an prochain, la région de la rivière à la Paix, diocèse de Grouard, aura vraisemblablement le sien. Je me bornerai à parler des deux festivals auxquels j'ai eu l'honneur de participer comme président du jury: celui de Gravelbourg et celui de Saint-Paul.

Le festival de la chanson française a une très grande importance dans la vie des minorités françaises de l'Ouest. Il est devenu la grande fête patriotique annuelle, l'événement de fierté française le plus important de l'année. Les évêques de Gravelbourg et de Saint-Paul, LL. EE. NN. SS. Aimé Decosse et Philippe Lussier, C. SS. R., y attachent une grande importance et s'y intéressent directement. Il faut en dire autant du clergé, des instituteurs, des institutrices et de tous les laïcs ayant charge d'œuvres d'éducation et de patriotisme. C'est l'union de toutes les forces de survie des Canadiens français afin d'assurer le succès du festival.

Rien n'est négligé pour stimuler l'intérêt. Avant le festival, plusieurs circulaires sont envoyées aux directrices des écoles et des couvents et à ceux que le festival a chance d'intéresser. Quelques-unes de ces circulaires sont écrites par le président du jury lui-même. Dans tous les centres français, on distribue des pancartes pour annoncer le festival. Les journaux français régionaux et les postes de radio locaux ne

*Le P. Jean-Paul Gingras est directeur de la chorale du Collège de Saint-Boniface (Man.)*

ménagent rien pour mener une propagande intelligente et efficace autour du festival.

Depuis deux ans, le grand élément de succès réside, semble-t-il, dans la tournée que le président du jury entreprend avant le festival dans les différentes écoles françaises des deux diocèses de Gravelbourg et de Saint-Paul. Ce personnage — spécialement depuis le R. P. J.-A. Lambert, C. SS. R., qui a suggéré cette récente formule — n'est pas le juge inexorable dont on attend la sentence en tremblant. On accueille sa visite avec un vif intérêt, je dirais même avec amour. Le président du jury, évidemment, doit posséder une honnête culture musicale, connaître le chant, spécialement le chant choral, avoir l'habitude de diriger des chorales de jeunes et d'adultes. Avant tout, on compte sur lui comme animateur; il lui faut de la jeunesse plein le cœur, de l'enthousiasme, le « feu sacré » patriotique pour le communiquer aux instituteurs, aux institutrices et aux enfants. Il doit stimuler les bonnes volontés, encourager, décider les hésitants, faire les remarques fécondes qui s'imposent, conseiller les directrices de musique. On lui fait confiance; on suit ses conseils avec assurance. Il jouit du respect, de l'estime, de l'amitié qu'on donne au désintéressement d'un grand frère. C'est, d'ailleurs, pour lui un réconfort et un soutien.

A Gravelbourg, le festival comprend deux séances d'après-midi, de cinq heures chacune environ, une conférence du soir sur le folklore par le président du jury, et un grand concert le dimanche soir. A Saint-Paul, le festival est maintenant fixé au jour de l'Ascension et dure toute la journée. On débute par une messe dialoguée à la cathédrale; suit une première audition; un grand concours a lieu l'après-midi, et

un concert le soir. Au concert du soir des deux festivals, figurent les solistes et les chœurs qui ont été le plus remarqués durant les concours. A la fin du concert, le président du jury prend la parole; puis, on écoute l'allocution de l'évêque, qui est président d'honneur. La plupart des curés de langue française, les éducateurs de même que les présidents des différentes associations françaises se font un devoir d'assister au moins au concert final.

A Gravelbourg, douze centres ont participé au festival, durant lequel quatre-vingt-cinq pièces ont été exécutées: vingt-trois solos, trois duos, vingt et un chœurs à l'unisson (six mimés), vingt-six chants harmonisés de deux voix égales à quatre voix mixtes, trois danses, deux chœurs chantés par au delà de deux cents voix et trois chœurs d'adultes qui ont interprété six pièces, dont deux harmonisées à quatre voix mixtes. A Saint-Paul, onze centres ont pris part au festival et exécuté cinquante-cinq chœurs: dix grands chœurs chantés par environ mille voix, dont diverses écoles exécutent les solos à tour de rôle; dix-huit chœurs à l'unisson, dont onze furent mimés ou dramatisés; dix chœurs harmonisés de deux voix égales à quatre voix mixtes; en outre, trois chorales d'adultes interprétèrent six chœurs harmonisés à quatre voix mixtes, et deux chœurs à quatre voix mixtes furent interprétés par une chorale de trois cents voix. Il faut ajouter que Saint-Paul eut, cette année, l'avantage d'entendre le sympathique ténor québécois Pierre Boutet, qui a grandement contribué à l'éclat du festival en interprétant, aux deux séances, sept pièces de folklore ou de musique d'inspiration folklorique et, le soir du grand concert, dix pièces du répertoire de la musique française.

Il faut avoir assisté à ces festivals pour se rendre compte de la qualité des chants et des danses exécutés, pour apprécier

la valeur de la mise en scène (costumes, effets de lumière, jeux des interprètes, etc.), des chansons mimées et dramatisées, qui ravissent l'oreille et les yeux, pour apprécier aussi la valeur des chœurs harmonisés chantés avec un ensemble et une souplesse qui rendraient jalouses beaucoup de chorales du Québec.

Au dire des organisateurs, les deux festivals de cette année ont dépassé en succès les festivals précédents. C'est un fait que le progrès, tant pour la qualité que pour le nombre des participants, est constant et suscite toujours plus d'enthousiasme. Désormais, non seulement les chorales de jeunes déploient leur talent, mais aussi des chorales d'adultes.

Le festival de la chanson est une manifestation patriotique qui a peut-être moins de splendeur qu'un défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, mais il semble porter des fruits plus durables. On attache ainsi davantage la jeunesse à la chanson de folklore canadien, qu'elle affectionne de plus en plus. Il s'établit aussi entre les centres éloignés une communauté de sentiments et d'aspirations qui est un bienfait: tous ces jeunes qui chantent et parlent français se retrouvent plus forts qu'ils ne pensent quand ils se voient réunis par milliers auprès des mêmes sources de vie, celles que constitue un folklore national aux richesses insoupçonnées de chants et de traditions.

Ne convient-il pas que les lecteurs de *Relations* s'associent aux félicitations qu'ont méritées nos frères de l'Ouest pour le succès remporté par eux cette année? L'Ouest français a besoin de la sympathie et de l'appui de tout le Québec dans la lutte quotidienne qu'il soutient là-bas pour conserver, avec la langue et les coutumes, l'héritage sacré qui ne doit pas périr.

## LES LIVRES

### ÉCRITURE SAINTES

M.-J. LAGRANGE, O. P.: *L'Évangile de Jésus-Christ*. Avec la *Synopse évangélique* traduite par le P. C. Lavergne, O. P. Nouvelle édition. — Paris, J. Gabalda & Cie, 1954, 716 pp., 25 cm.

EN 1924, après trente-cinq ans d'études bibliques, le P. Lagrange publiait la *Synopse évangélique* en grec; cette harmonie des évangiles était déjà une vie de Jésus appuyée sur un ensemble de documents à peu près complet. D'autre part, de 1920 à 1925, le même auteur publiait quatre énormes volumes de commentaires sur les évangiles. C'est la somme de ce travail que présentait, en 1928, *L'Évangile de Jésus-Christ*. Le P. Lagrange est mort en 1938. Seize ans après, le P. L.-H. Vincent, O. P., qui fut l'élève et l'ami du P. Lagrange, publie une nouvelle édition de l'œuvre monumentale, en insérant, au début de chaque section du texte, les tranches correspondantes de la *Synopse* traduite en français par le P. Lavergne. Il ne s'agit ni d'une « vie de Jésus » au sens habituel de l'expression, ni d'une théologie biblique du Nouveau Testament. L'A. laisse parler les quatre évangiles en tenant compte de toute la tradition exégétique et des travaux modernes jusqu'en 1928. L'ouvrage, qui est d'une richesse exceptionnelle, suit l'ordre des faits donné par saint Luc et la chronologie de saint Jean; pour les narrations, saint Marc a la préférence, tandis que les discours sont commentés à partir de saint Matthieu. L'A., ayant en vue un public qui n'aurait pas le temps ou le goût de lire des notes savantes, a omis les remarques critiques et les références, qu'on trouvera dans les 2,200 pages de commentaires des évangiles. Tel, l'ouvrage est pour le prêtre une somme d'exégèse évangélique; pour le laïc, une base sûre et une source de prière et de méditation sur l'Évangile. On peut encore aujourd'hui faire à l'ouvrage la critique que proposaient déjà, en 1928, Mgr Battifol

et le P. Lebreton: le dossier est complet, avec toutes ses pièces, mais le fil conducteur manque: mosaïque plus que tableau. Des œuvres comme *le Seigneur*, de Guardini, ou les commentaires de Mgr Goodier, plus unifiées, plus harmonieuses, répandent plus de chaleur. Mais elles auraient sans doute été impossibles sans les robustes charpentes établies par le P. Lagrange sur la lettre même du texte évangélique.

Julien HARVEY.

*L'Immaculée-Conception*,  
Montréal.

Joseph BONSIRVEN, S. J.: *Épîtres de saint Jean*. Introduction, traduction et commentaire. Coll. « Verbum salutis ». Nouv. édit. entièrement revue. — Paris, Beauchesne, 1954, 280 pp., 18,5 cm.

LE PÈRE BONSIRVEN est un grand spécialiste du Nouveau Testament. La nouvelle édition de son étude des épîtres de saint Jean mérite, à ce titre, toute notre confiance. Les épîtres de saint Jean sont présentées comme un approfondissement du quatrième évangile, lequel est adressé à un public pour qui le problème de la vie chrétienne se posait déjà de façon très sérieuse. Contre les gnostiques qui tentaient de faire du christianisme une forme de religion à mystères, Jean expose, plutôt par des expériences que par des arguments logiques, l'authentique interprétation de l'amour de Dieu, de l'influence du Saint Esprit, de la vie chrétienne tout entière. L'étude de la vie chrétienne est particulièrement remarquable (pp. 37-55). L'A. montre en saint Jean et le théologien qui éclaire nos relations avec le Christ et le mystique pour qui toute prière est une participation à la vie divine dans la foi et l'amour. La plupart des commentaires s'arrêtaient au théologien, dépouillant ainsi le texte de ce qui fait son unité; le P. Bonsirven va au cœur du texte, le mettant en valeur, à l'occasion, par des rapprochements avec saint Jean de la Croix et d'autres maîtres de la vie spirituelle. L'ouvrage

fait voir au lecteur attentif la rigoureuse cohérence de la vie chrétienne, qui n'apparaît bien que dans un travail d'approfondissement à la fois scripturaire, théologique et spirituel. On appréciera une fois de plus le format commode et l'élégante présentation de la collection « Verbum salutis ». Les notes brèves ne distraient pas de la lecture, tout en fournissant l'essentiel des sources et des renseignements plus techniques. A la fin, un index alphabétique fort utile.

Julien HARVEY.

*L'Immaculée-Conception,*  
Montréal.

Dom Paul PASSELECO: **Préjugés des catholiques contre la lecture de la Bible. — La Sainte Bible expliquée. I: Évangile de Matthieu, 1<sup>re</sup> partie.** — Maredsous (Belgique), Éditions de Maredsous, 1954, 1955; 46, 63 pp., 18.5, 18 cm.

**LES DEUX PRÉJUGÉS** les plus courants: la Bible est un livre interdit, c'est un livre incompréhensible. L'A. les réfute. Il y a des récits scabreux dans la Bible; cela prouve l'immense besoin que l'homme avait d'un Rédempteur. Il y a des difficultés dans la Bible; elles sont dues à des particularités de langue, de style, d'auteur, de temps, de mœurs. Prémuni et guidé par des observations compétentes, comme celles de l'A., le fidèle donne à la Bible sa vraie signification et goûte sa valeur inspirée.

Dans sa brochure sur l'évangile de saint Matthieu, l'A. explique les versets qui présentent quelque obscurité ou prêtent à controverse. Façon pratique de dissiper les préjugés dont il a parlé. On lira avec profit les autres opuscules de la même collection.

Jacques BUR: **Leçons sur la Bible.** Coll. « Présence du catholicisme ». — Paris (82, rue Bonaparte), Pierre Téqui, 1954, 125 pp., 18 cm.

**RECUEIL** de conférences données à Nancy et à Toulon. Non pas études spécialisées, mais instruments d'initiation pour le grand public. Les thèmes en sont: l'inspiration divine de l'Écriture, les prétendues oppositions entre la science et la Bible, la véricité des Écritures, la manière de lire les Livres saints pour les comprendre. L'exposé est clair, à la portée de tous et rédigé dans un style communicatif.

Dom Germain BARBIER, O. S. B.: **Petite Introduction à la lecture de la Bible.** — Bruges (8, rue Notre-Dame), Beyaert, 1946, 28 pp., 16.5 cm.

**ÉLÉGANT** opuscule où l'A. montre que la Bible, livre unique, livre de vérité, pur de toute erreur, qui me parle de l'amour de Dieu réalisé dans le Christ, est écrit pour moi et me profitera si je sais le lire avec humilité, avec foi, avec le désir de ma sanctification, ce que je devrais faire tous les jours, selon un ordre adapté à mes capacités et à mes besoins spirituels.

Wilfrid GIROUARD.

*Villa Manrèse, Québec.*

## HISTOIRE RELIGIEUSE

Angel VALTIERRA, S. J.: **San Pedro Claver, S. J. (1580-1654).**  
1) *El Santo que libertó una raza.* — Bogotá, Imprenta nacional, 1954, 909 pp., 21 cm. 2) *El Esclavo de los esclavos.* — Bogotá, Antares, Imprenta editorial, 1954, 126 pp., 22 cm.

**NOTRE CONFRÈRE** commence son récit par ces mots de Léon XIII: « Après la vie du Christ, aucune n'a ému mon âme aussi profondément que celle du grand apôtre saint Pierre Claver. » Ce beau livre se divise en deux parties: la vie de saint Pierre Claver (pp. 1-579), son époque (583-908), et contient beaucoup de nouveau (sur la famille du saint, qui n'est pas éteinte, sur le rôle joué par l'Inquisition à Carthagène). Mais c'est pour mieux connaître le saint qu'on lit cette biographie. Goûtez ces quatre paragraphes, quatre rapports envoyés à Rome sur l'apôtre des noirs.

1616. Intelligence, moins que médiocre. Prudence, très peu. Culture littéraire, minime. Tempérament naturel, coléreux. A du talent pour le ministère, pour les confessions, pour traiter avec les indigènes.

1642. Intelligence, médiocre. Jugement, médiocre. Prudence, minime. Progrès dans les lettres, bon. Tempérament naturel, très mélancolique.

1649. Intelligence, bonne. Jugement, médiocre. Prudence et expérience des affaires, nulles. Caractère, mélancolique. Progrès spirituel, excellent.

1651. Intelligence, bonne. Jugement, médiocre. Prudence, minime. Expérience de la vie et des choses, médiocre. Progrès dans les lettres, bon. Tempérament naturel, mélancolique sanguin. Bon talent pour les ministères. Excellent progrès spirituel.

C'était, en somme, un talent médiocre sur toute la ligne. Sa vie néanmoins fut celle qui émut le plus Léon XIII après celle de Jésus. L'A. décrit le progrès de cette âme mystérieuse, ses luttes, ses triomphes, la splendeur de son apostolat, l'appui qu'il reçut de ses supérieurs majeurs dans son œuvre extraordinaire. On voudrait lire cette vie en français, car il y a beaucoup à apprendre d'un saint aussi encourageant. A ceux que rebuterait la lecture de son volumineux ouvrage, l'A. offre un résumé fort bien fait, intitulé *El Esclavo de los esclavos*.

Joseph-H. LEDIT.

Christopher DAWSON: **La Religion et la Formation de la civilisation occidentale.** Traduction de S.-M. Guillemin. — Paris (106, boul. Saint-Germain), Payot, 1953, 240 pp., 22 cm. Prix: 800 fr.

**OUVRAGE** à la fois austère et passionnant. Austère parce qu'il scrute avec érudition des événements enchevêtrés et tâche à en extraire le sens; passionnant parce que l'art de l'A. évoque un monde dont la vitalité formidable est la source de notre civilisation et de notre pensée. État de l'Occident à la chute de l'empire romain; assimilation des barbares par le christianisme, malgré leurs invasions de plus en plus dévastatrices; œuvre de civilisation intellectuelle, sociale et politique dont les moines furent les artisans; interaction de la religion sur la royauté barbare, puis de celle-ci, devenue chrétienne, sur l'expansion et la réforme même du christianisme; montée prodigieuse de la papauté au déclin de l'empire carolingien et effort de grands papes pour purifier le gouvernement de l'Église; naissance et structure de la féodalité avec son extraordinaire richesse de vie: chevalerie et croisades, esprit courtois importé d'Orient, essor littéraire, formation de la cité médiévale avec ses traits particuliers (communes économiques et politiques, guildes de métiers fondées sur la ferveur chrétienne); puis sur le plan culturel, prolongement de la cité par la création de l'université; enfin, remous religieux du XIII<sup>e</sup> siècle, caractérisé a) par le rayonnement de la pensée juridique (Bologne), philosophique et théologique (Paris), b) par une crise violente due à la confusion des pouvoirs séculier et religieux, qui suscita une réaction communale, c) par la diffusion de doctrines hérétiques (Albigéois et Vaudois) ou suspectes, auxquelles s'opposèrent les deux grands ordres mendiants: telles sont les étapes de l'évolution du monde médiéval que nous fait suivre magistralement l'A. Au bout du compte, malgré la rupture de l'unité religieuse et politique, ce qui reste, c'est une imprégnation de l'Occident par le christianisme, si profonde qu'elle « ne pourra jamais être entièrement effacée, sauf par la destruction complète de l'Occidental lui-même », si capitale que tout le reste « n'est, en comparaison, que transitoire et peu important » (p. 232). Un catholique instruit ne saurait se dispenser de lire ce grand livre s'il veut comprendre sa propre histoire et préciser son effort actuel dans l'œuvre jamais achevée de la civilisation de l'humanité.

Marie-Joseph D'ANJOU.

Walter DIRKS: **La Réponse des moines.** Traduit de l'allemand par Claire Champollion. — Paris (27, rue Jacob), Éditions du Seuil, 1955, 199 pp., 19.5 cm.

**QUATRE** grands saints et leurs ordres religieux présentent dans l'histoire profane un sens universel. Benoît ouvre le Moyen Âge et dit aux chrétiens de son temps: « Assez de vagabondages, devenez sédentaires. Déposez l'épée... Défrichez des forêts, créez des champs et des prés... Enseignez et apprenez à lire et à écrire, afin que l'Écriture et les Pères soient parmi nous. Travaillez... dans la division et l'organisation fraternelles... Choisissez un chef, et obéissez-lui. Au centre de tout, mettez l'autel. » (P. 111.) Le monastère bénédictin est « le modèle exemplaire du Moyen Âge voulu par Dieu » (p. 129). Mais les hommes ne l'ont pas compris. Sept siècles plus tard, François

et Dominique orientent de nouveau l'humanité. Le *poverello* prie les riches de se faire pauvres pour Jésus-Christ crucifié, prêche la joie du détachement et de la pénitence aux hommes rivés à leurs biens et à leurs plaisirs. Ce n'est pas un ordre religieux qu'il en a vue, mais une chrétienté spirituelle. On ne l'a pas suivi. Son tiers ordre devient pour beaucoup un moyen de racheter leur naturalisme sensuel par une attitude pénitentielle tout extérieure; le mercantilisme évolue vers le capitalisme. Simultanément, Dominique dresse « en face du libre esprit de son temps et de l'avenir son penseur et son orateur enflammés » (p. 158). Saint Thomas apparaît comme l'esprit le plus sagement libre à l'intérieur des normes indépassables de la révélation. Les hommes de la Renaissance et de la Réforme ne retiennent que sa liberté et rejettent les horizons divins pour s'enfermer dans les frontières mesquines de leur suffisance humaine. Ignace, alors, veut créer le type du chrétien majeur que l'obéissance libère et conduit à l'épanouissement parfait de sa personnalité. Le monde a préféré l'individualisme révolté ou la dépersonnalisation grégaire.

On devine que la mission des grands ordres n'est point périmée. En l'expliquant, l'A., qui est père de famille, montre une pénétration d'esprit et une ferveur religieuse peu communes. Cependant, sur la valeur des vœux en eux-mêmes et pour la gloire de Dieu (pp. 55-59, 148), comme sur leur supériorité par rapport au mariage, il ne semble guère suivre les enseignements de Pie XII; on ne voit pas, non plus, pourquoi « l'Église dans sa totalité n'est pas le royaume de Dieu » (p. 59), ni pourquoi la mission culturelle des moines devrait disparaître dans l'avenir (p. 179). Son livre est quand même riche, profond à l'allemande et offre une splendide vue du rôle des grands saints dans l'évolution de l'humanité.

Marie-Joseph D'ANJOU.

## PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

Raymond VANCOURT: *La Phénoménologie et la Foi*. — Tournaï, Desclée & Cie, 1953, 126 pp., 18 cm.

HUSSERL a fondé la *phénoménologie* sans réussir à l'achever. Scheler, Heidegger, Sartre, Merleau-Ponty et d'autres en ont diversement usé. Selon cette doctrine, il s'agit d'abord d'atteindre le *phénomène*, l'immédiat: le fond de relations vivantes que nous entretenons avec le monde avant que la connaissance vulgaire et scientifique ne les ait durcies. Une fois les choses perçues en leur authenticité, Husserl en dégage l'*eidôs* (l'essence) au moyen de la *réduction eidétique*: de toutes les variantes qu'on peut imaginer d'un objet donné, on retient l'invariant absolu, sans lequel on ne pourrait le penser. Mais la véritable phénoménologie ne commence qu'avec la *réduction transcendantale*: mise entre parenthèses de l'existence matérielle du monde et de ce qu'il renferme, y compris (Husserl va plus loin que Descartes) le *moi* psychologique et empirique. Désormais, c'est par référence à un *moi transcendantal* et mét empirique que le monde existe. Mais pour Husserl, ce moi est une existence concrète et individuelle, un principe constitutif universel et une conscience réelle, accessible à qui sait opérer la réduction. Héritière de Husserl, la phénoménologie dite *existentialiste* refuse pourtant de recourir au moi transcendantal. Elle s'en tient à la conscience empirique et au monde empirique comme à un fait premier au delà duquel il est impossible de remonter. Faute d'être éclairé par une ontologie réaliste, son objet n'est pas intelligible en soi, mais reçoit toute sa signification de cet existant particulier qu'est l'homme.

Appliquée à l'étude du phénomène religieux, la phénoménologie pourrait fournir aux théologiens une description précise de l'expérience vécue par le croyant. Mais Husserl parvient difficilement à démontrer l'existence de Dieu; et les phénoménologues existentialistes, se limitant à la pure description des relations que la personne humaine entretient avec le monde empirique, peuvent arriver à nier l'homme intérieur et spirituel: dernier avatar de l'idéalisme, la phénoménologie tomberait finalement dans le matérialisme. Sans trop simplifier les doctrines qu'il étudie, l'A. réussit à les exposer avec clarté. Il les apprécie selon les normes de la philosophie thomiste, en toute sérénité.

Jean RACETTE.

Maison du Sacré-Cœur,  
Mont-Laurier, Qué.

SEPTEMBRE 1955

# L'EAU QUI PENSE A VOTRE FOIE



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CELESTINS quotidien.

Son action bien connue et ses propriétés diurétiques contribuent à stimuler les multiples fonctions du foie et des reins et exercent un effet des plus salutaires sur le système digestif en général. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",  
buvez **Vichy!**  
**CELESTINS**

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!  
Exigez « CELESTINS »

Importateurs: HERDT & CHARTON INC., Montréal

## HOMMAGE

de la

# ville de Malartic

## Un régal à toute heure

BISCUITS  
TARTES  
GÂTEAUX



## Services bancaires de premier ordre

- Comptes courants
- Comptes d'épargne
- Prêts commerciaux
- Prêts personnels
- Prêts hypothécaires
- Prêts pour améliorations de maison
- Opérations de change
- Transferts télégraphiques
- Coffrets de sûreté
- Certificats de dépôts
- Lettres de crédit
- Recouvrements
- Traités et Mandats

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

2% d'intérêt sur les dépôts d'épargne

350 succursales et agences dans l'Est du Canada

Karl STERN: *La Troisième Révolution. Essai sur la psychanalyse et la religion.* Traduit de l'anglais par P. et E. Bolo. — Paris (27, rue Jacob), Éditions du Seuil, 1955, 239 pp., 19 cm. Prix: 600 fr.

VENANT après le *Buisson ardent*, qui eut grande vogue en 1953 (voir *Relations*, juin 1954, p. 178), le dernier ouvrage du Dr Stern marque un progrès de la réflexion actuelle sur les sciences de l'homme. Le premier racontait de façon émouvante un acheminement personnel vers la vérité catholique; le second décrit l'évolution de la psychanalyse vers une conception chrétienne de l'homme. L'A. s'en prend à la « troisième révolution »; issue du positivisme de Comte, elle s'opère dans le domaine de la psychologie; la première fut sociologique ou marxiste; la deuxième, biologique ou raciste. Toutes trois ont grandement contribué à déshumaniser l'homme. La troisième, sans ruines spectaculaires, n'atteint pas moins cruellement les esprits. Car la psychanalyse touche à des profondeurs autrement dangereuses que les études sociologiques, biologiques, voire psychologiques du passé; elle peut défigurer l'homme et le dégrader; aux mains de scientifiques athées, elle n'y a pas manqué. L'A. souligne avec pénétration l'influence réductrice des méthodes statistiques dans les sciences de l'homme (voir son article sur le rapport Kinsey, *Relations*, nov. 1953, p. 287). Il pense, d'autre part, que la méthode psychanalytique, débarrassée du matérialisme freudien, propose pour la connaissance des profondeurs de l'homme une technique efficace selon la voie de l'empathie; on arrive ainsi à une compréhension supérieure de l'homme que seule peut fonder la charité chrétienne. L'A. a le mérite de bien montrer ce point. En garde contre les attitudes trop défensives, il situe le débat sur les rapports entre psychanalyse et religion dans un climat de sereine confrontation. Le lecteur comprend alors pourquoi l'idée chrétienne de l'homme se trouve à l'aise avec une psychanalyse informée des valeurs spirituelles. L'A. rejoint les enseignements que donnait Pie XII aux psychothérapeutes chrétiens, le 13 avril 1953. Sans être un ouvrage de vulgarisation, le livre du Dr Stern est écrit dans un style qui dépasse le niveau de la spécialisation pour atteindre celui de la culture authentique. Le liront donc avec profit les esprits cultivés, même s'ils ne sont pas versés en psychiatrie.

Henri GRATTON.

Université d'Ottawa.

EN COLLABORATION: *Yoga, science de l'homme intégral.* — Paris (28, rue du Four), Cahiers du Sud, 1953, 370 pp., 23 cm.

LA PENSÉE INDIENNE et les méthodes orientales d'accès aux profondeurs de l'âme occupent de plus en plus les Occidentaux. Le yoga tient une place privilégiée dans cet intérêt. Voici un volume considérable auquel ont collaboré les meilleurs indianistes actuels. Ce n'est ni une technique du yoga, ni une initiation, mais un ensemble de travaux solides, qui ne visent pourtant pas à couvrir tout le terrain, ni à résoudre tous les problèmes. Une introduction du directeur de l'ouvrage, Jacques Masui, présente le yoga, art de la concentration parfaite, de la possession entière de soi, corps, esprit et âme, qui doit s'achever en une ouverture sur le divin. Paul Masson-Oursel explique ensuite que le yoga n'est ni religion, ni magie, ni moyen de capter des pouvoirs mystérieux, mais technique du spirituel, préliminaire à la vie de grâce. Deux contributions de Mircéa Éliade montrent la liaison primitive du yoga avec le chamanisme et autres techniques primitives de l'extase. Il y a d'autres études, d'intérêt divers. Le texte d'Alain Daniélou sur « Le yoga de l'âge des conflits » appelle des réserves. Aucun adepte sérieux du yoga ne dira que cette technique a pour fin de nous « libérer de... nos croyances » pour tout reprendre ensuite, « non du point de vue aveugle de la foi, mais de celui, lumineux, de la connaissance » (pp. 129-130). Du même, cette formule maladroite (p. 133): « Tous les codes de morale religieuse ne sont que des survivances incomprises d'anciennes règles de yoga. » Suivent de nouvelles traductions de textes classiques peu connus (*Advaya Taraka Upanishad* et *Dhyana Bindou Upanishad*). Le chapitre le plus remarquable me paraît être « Le yoga comme principe spirituel », de Frithjof Schuon: ses liens avec la pensée chrétienne éclairent des problèmes qui dépassent de beaucoup le yoga lui-même. Une troisième partie offre des travaux moins techniques, entre autres, celui de Swami Siddheswarananda sur saint Jean de la Croix, maître du raja-yoga chrétien; la cu ieuse

étude de Maurice Aniane, qui, anticipant sur les conclusions des travaux actuels de C. G. Jung, montre dans l'alchimie une exploration des régions inconnues de la psyché; une étude médicale de la respiration maîtrisée, par le Dr W. Bichler; une note de Shri Aurobindo sur le yoga et la psychanalyse, qui a valeur de témoignage, mais semble préjuger la question... Au total, un livre essentiel pour la compréhension du yoga, à condition de n'y pas voir une introduction, mais un approfondissement d'une science et d'un art très sérieux et très complexes.

Julien HARVEY.

*L'Immaculée-Conception,*  
Montréal.

## DROIT, MORALE, SOCIOLOGIE

J. GODRON: *Climat moral des professions judiciaires.* Coll. « Le monde et la foi ». — Tournai, Desclée & Cie, 1954, 142 pp., 18 cm.

L'AUTEUR a voulu traiter « de sujets graves sur un ton parfois léger » et montrer « que le service judiciaire éclate de grandeur humaine » (p. 128). « Sous un éclairage d'humanisme chrétien » (p. 5), il met en relief l'utilité des avocats et des juges, la difficulté de leur rôle, les qualités que réclame l'exercice de leur profession, les risques auxquels il expose, la joie qui en résulte. Plaise au Ciel que, dans leur vocation (car c'en est une), tous les serviteurs du droit considèrent le dévouement comme une nécessité (p. 53); préfèrent l'honnêteté, voire parfois le bon sens, à la légalité (p. 34), le conseil qui prévient le procès à l'action qui envenime les chicanes (p. 99), et surtout ne plaident que sagement des causes saines (p. 117)! L'A. est d'avis que le juge d'enfants devrait être une femme (p. 40); pourquoi pas? Mais il a tort de penser que « l'avocat est un psychanalyste qui s'ignore » (p. 95). Le ton de l'ouvrage le rend accessible au lecteur non spécialisé, auquel il faut souhaiter de comprendre sa part de responsabilité dans l'évolution de la justice, puisque l'opinion influe sur le droit (p. 27).

Marie-Joseph D'ANJOU.

A.-M. CARRÉ, O. P.: *Justice humaine, Justice divine.* — Bruges (Paris), Desclée de Brouwer, 1954, 51 pp., 17 cm.

DIX STATIONS du chemin de la croix inspirent à l'A. de profondes leçons de sympathie humaine, d'humilité surnaturelle, de dévouement secourable, qu'il adresse aux administrateurs de la justice, afin qu'ils se souviennent, lorsqu'ils ont à juger un coupable, et de leurs propres faiblesses et du Christ qui a voulu s'identifier aux misérables et aux prisonniers.

M.-J. D'A.

*Le Règlement des conflits de droit en relations du travail.* — Québec (28, rue Sainte-Famille), Presses universitaires Laval, 1954, 137 pp., 22,5 cm.

VOLUME à recommander tant aux spécialistes en relations industrielles qu'aux profanes qui aiment à se documenter sur les problèmes du travail. Il contient les travaux du neuvième congrès des relations industrielles de Laval. On y étudie des questions pour la solution desquelles notre législation positive n'a pas eu le temps de fixer des règles satisfaisantes. « C'est la première fois dans notre province, note M. l'abbé Gérard Dion (préface), que des spécialistes présentent une synthèse assez élaborée en même temps que des perspectives d'avenir. Ils ont donc dû faire œuvre de pionniers. » Ces pionniers sont tous des avocats, sauf un, et certains d'entre eux ont participé à la rédaction de nos principales lois provinciales du travail. On devine l'intérêt de l'ensemble, malgré l'aridité du sujet. Nature et source des conflits de droit individuels ou collectifs; juridictions civiles, pénales et criminelles sur certains conflits de droit; conflits de droit qui naissent de l'interprétation ou de l'application des conventions collectives; rôles futurs de l'arbitrage statutaire et de l'arbitrage conventionnel; tribunaux de travail; tendances du droit anglo-américain dans le règlement des conflits de droit; règlement des conflits de travail: tels sont les problèmes abordés. Une impression se dégage de cette lecture: on n'a pas encore trouvé chez nous la meilleure formule pour régler les conflits de travail. Les suggestions intéressantes abondent. Espérons qu'elles ne tarderont pas à se concrétiser. La

Tél.: Sainte-Rosalie: 18

Saint-Hyacinthe: 3-3989

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE

SAINTE-ROSALIE, Cté BAGOT (Qué.)

ADONIAS DESAUTELS  
GÉRANT

TOUS LES ACCESSOIRES  
ÉLECTRIQUES  
(Strictement en gros)  
« Le Temple de la lumière »



BEN BÉLAND, prés.                      JEAN BÉLAND, Ing. P., sec.-trés.  
7152, boul. Saint-Laurent, Montréal                      GR. 2465\*

ADOPTER LES PRODUITS  
**DÉSY**  
RECONNUS LES MEILLEURS

CAFÉ - THÉ - CONFITURES  
**J.-A. Désy, Limitée**  
1459, avenue de Lorimier                      Montréal

La cité  
de Saint-Jérôme



est le centre commercial et industriel le plus important au nord de Montréal.  
Deux chemins de fer, C. P. R. et C. N. R. Main-d'oeuvre abondante.  
Elle invite les industriels à venir s'y établir et leur offre tous les avantages possibles.  
Routes de première classe.  
Tous renseignements fournis avec empressement.  
LE CONSEIL MUNICIPAL.

Tél.: 4-5181

## Terreau & Racine Ltée

DISTRIBUTEURS & GROSSISTES

196, RUE SAINT-PAUL

QUÉBEC (2)

achète  
bien  
qui  
achète

Chez **dupuis** Frères

MONTREAL

JOLIETTE, Qué.

Hommage de

## La Cie Canadienne de Papeterie Ltée

Fabricants de fournitures scolaires

Nos produits sont distribués dans tout le Canada

### Nos spécialités :

Écussons - Porte-drapeaux - Étendards - Bannières - Banderoles - Fanions - Drapeaux (soie, nylon, étamine de laine) - Insignes - Souvenirs - Décalcomanie - Impressions sur vêtements.

### Pour toutes occasions :

Centenaires - Congrès - Conventums - Fêtes patronales - Pèlerinages, etc.

## Sportcraft Textile Printing Ltée

7954, 14<sup>e</sup> Avenue, Ville-Saint-Michel. RA. 7-1573

province de Québec s'industrialise à un rythme tel qu'il est urgent d'y établir sur une base solide les relations du travail.

Albert PLANTE.

André SIEGFRIED: *Tableau des États-Unis*. Coll. « Sciences politiques ». — Paris (103, boul. Saint-Michel), Armand Colin, 1954, 347 pp., 22.5 cm. Prix: 970 fr.

MÉRITE assuré d'un ouvrage de M. Siegfried, l'ordre et la clarté de la composition: l'ensemble a des articulations nettes; de même, chapitres et paragraphes. Son *Tableau des États-Unis* ne réédite pas les *États-Unis d'aujourd'hui*, qu'il publiait en 1927. Sur l'aspect géographique du pays (1<sup>re</sup> partie), peu de neuf, sauf que, continentaux et isolationnistes de tendance, les É.-U., depuis la seconde guerre, sont forcément ouverts, des deux côtés, est et ouest, à la vie du monde. Le peuple (2<sup>e</sup> partie) a changé, sa psychologie aussi. Fondamentalement optimiste et conquérant (à l'intérieur du continent), anglo-saxon et protestant, distinct de l'Europe dont il sort et soucieux de préserver son identité, le peuple américain s'est modifié par suite de l'immigration massive du xx<sup>e</sup> siècle, fortement slavo-latine et catholique, sans oublier l'accroissement de la population noire (problème très épineux), ni le groupe juif, influent et inassimilé. Cette partie, riche d'observations justes, agace souvent par certains partis pris religieux. L'économie américaine, elle (3<sup>e</sup> partie), a d'abord suivi le progrès de la conquête du sol et celui du peuplement; puis elle a pris la marque décisive de la crise, de l'expérience rooseveltienne et de la seconde guerre. L'A. analyse avec sagacité la formation et la vie du régime industriel des É.-U., surtout la production massive et le travail en série, l'expérience Ford, la grande dépression et le *New Deal*. Il reprend le thème économique sous l'angle des relations extérieures des É.-U. (6<sup>e</sup> partie), pour montrer que la crise mondiale du xx<sup>e</sup> siècle tient à la prédominance d'une Amérique mal préparée à mener le monde. Auparavant, il a étudié le milieu social et l'importance de l'opinion publique (4<sup>e</sup> partie), puis la vie politique intérieure (5<sup>e</sup> partie), surtout l'évolution des deux grands partis.

Malgré ses lacunes (rien sur la littérature et le cinéma), l'ouvrage est d'un intérêt prodigieux pour un Canadien, dont le pays (l'A. le souligne plusieurs fois) est à peine étranger aux É.-U. Dommage que l'A. comprenne si mal le catholicisme en général, les catholiques américains en particulier. Un fanatisme étroit dans la pensée aboutit, malgré la politesse des formules, à l'incohérence en des matières capitales: séparation de l'Église et de l'État, rapports entre morale et politique, entre mariage et liberté, etc. L'A. n'a pratiquement d'admiration que pour ce qui est anglo-protestant. En souffre même son vocabulaire où fourmillent les mot anglais, ce qui se comprend ici; où se rencontrent aussi des anglicismes (*convention, ignorer, matérialiser*) étonnants sous la plume d'un académicien.

Marie-Joseph D'ANJOU.

## RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur: Albert PLANTE

Rédacteurs: Joseph-P. ARCHAMBAULT, Joseph-H. LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Émile GERVAIS, Luigi D'APOLLONIA, Richard ARÈS, Léon LEBEL.

Secrétaire de la rédaction: Marie-Joseph D'ANJOU

Administrateur: Jules ÉMERY

Directeur de la publicité: M. Alvarez VAILLANCOURT

Prix de l'abonnement :  
\$3.00 par année

A l'étranger: \$3.50  
Pour les étudiants: \$2.50

8100, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL-11, CANADA  
Tél.: VEndôme 2541



10 est, rue Saint-Jacques, Montréal — PL. 9714

## UNITED LOAN CORPORATION

J.-O. LANDRY, gérant général

Escompte de contrat de vente conditionnelle couvrant automobiles, camions, accessoires électriques, articles domestiques en général, machines aratoires et industrielles.

Prêts sur deuxième hypothèque — Achats de prix de vente — Paiements de taxes par subrogation.

Épargnez  
tout en protégeant les vôtres  
avec un plan de

## La Saubegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social: Montréal

Les produits laitiers

## MONT-SAINT-HILAIRE

Beurre « Mont-Saint-Hilaire »

Fromage « Cream-o-Lac »

Fromage Cheddar - Lait en poudre

SAINT-HYACINTHE (Qué.)

NOUS BLANCHISSONS TOUT  
Broderies, dentelles, lainages

PRIX SPÉCIAUX  
Communautés, fabriques, hôpitaux

## Buanderie Bergeron Limitée

Recommandée par les Religieuses du Bon-Pasteur

Par camion à la ville  
Par chemin de fer à la campagne

6830, rue Hochelaga  
Montréal, TU. 9251

En la balance,  
or et fer sont un

... mais, soumis à l'épreuve du feu, ils sont bien différents. Ainsi d'une Maison: on la juge à l'œuvre. J.-W. Jetté s'honore de la clientèle des institutions religieuses: hôpitaux, églises, maisons d'enseignement, écoles, et les nombreux travaux en chauffage-plomberie exécutés pour le compte de celles-ci constituent pour ses techniciens et ouvriers spécialisés d'excellentes références. Théorie alliée à la pratique...



Pionniers du véritable chauffage  
par rayonnement au Canada

MARquette 4107

360 est, rue Rachel — Montréal

## Maurice Trahan Ltée



SUCCESEUR DE PIERRE TRAHAN

GROS ET DÉTAIL • MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

143, rue Mercier  
ST-JEAN, QUÉ.

Téléphones: 6897  
UN. 6-5926



## J. L. Guay & Frère

LIMITÉE LIMITED

Spécialité: Construction d'édifices religieux  
Collèges - Couvents - Séminaires - Hôpitaux - Etc.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges  
Montréal Tél.: RE. 7-3651

*De plus en plus,*

ON LIT...

## *Relations*

REVUE DU MOIS

SEPTEMBRE 1955:	<b>25,000</b>	exemplaires
AOÛT 1955:	<b>15,000</b>	"
JUILLET 1955:	<b>10,000</b>	"

*Relations*

est un excellent organe de publicité



E. PARÉ,  
Président

J.-L. PARÉ, Ing. P.,  
Vice-président

J.-A. BOLDUC,  
Secrétaire

JACQUES LIMOGES, Ing. P.

## *La Société d'Entreprises générales Limitée*

SPÉCIALITÉ: TRAVAUX DE VOIRIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

*Amos, Qué.*

*Pour chacun selon ses besoins, notre annonceur est le meilleur.*

 11  
IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL